LA LIBERTÉ

60e anniversaire — Vol. 61 No 43 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 30 JANVIER 1974

Le français en classe, hypocrisie dans les couloirs

LA SITUATION DE LA LANGUE AU COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE

Dans le but de conscientiser davantage le monde étudiant du Collège à ce qui constitue la raison d'être du Collège, une journée complète fut consacrée à "La langue française au Collège de Saint-Boniface" le 23 janvier dernier. Orateurs catalytiques, ateliers de discussion et d'animation, tout favorisait l'ébullition d'une fierté d'être canadien français, fierté de s'exprimer en notre belle langue. Mais la journée de sensibilisation pendant laquelle les gens sont stimulés (pour la durée de la session) n'est certainement pas un point d'arrivée, et encore moins les quelque 170 étudiants présents doivent-ils se laisser caresser par cette bise rafraîchissante de fierté ranimée momentanément. Sans un débouché sur le concret de la vie quotidienne, une telle "journée de français" ne ferait que s'ajouter à une série d'activités par lesquelles les franco-manitobains s'ébattent non pas pour défoncer des murs d'injustice sociale, mais, par des coups convulsifs dirigés vers eux-mêmes, ne cherchent qu'à se tenir réveillés.

Règle générale, les étudiants savaient ce que les orateurs invités allaient dire; ils savaient aussi quelle serait la première conclusion de la journée: il faut que les étudiants communiquent en français, et il appartient à chacun d'adhérer à cet énoncé. Mais entre ce que les étudiants savent et ce qu'ils vivent, il y a un tel écart que les orateurs pouvaient bien crier, sans peur d'être dénoncés ou hués, qu'il y avait une situation d'hypocrisie au Collège, et que le défi de bien apprendre le français n'était pas relevé. L'évidence pénible en était la difficulté qu'avaient certains étudiants à présenter leurs rapports d'ateliers dans un français convenable.

Toujours est-il qu'en fin de journée, les étudiants ont su formuler quelques réflexions pertinentes aux problèmes soulevés durant la journée. Par contre, des suggestions, tel 'l'établissement d'un cours de perfectionnement en français', risquent de tout remettre entre les mains d'un professeur et entre 4 murs d'une classe, tandis que dans les corridors... et encore là, l'idée des étudiants de "se corriger mutuellement" risque d'être un jeu qui ne durera que deux semaines, ou d'être un jeu qui demeurera simplement un jeu.

Pour faire renaître et rayonner "l'âme" canadienne française, les collégiens doivent VIVRE des expériences communautaires qui n'ont pas un aspect contraignant ou punitif. Le Père Labossière, animateur de la journée, a suggéré des démonstrations au Club La Vérendrye et à l'Hôpital de St-Boniface, pour du français au complet chez l'un, et du bilinguisme chez l'autre. Des étudiants ont suggéré la formation de Comités régionaux pour éveiller le français dans différentes écoles – avec les collégiens ressortissants de chacune des régions servant comme personnes ressources pour leur région. Plus importante encore – et par la suite le président de l'AUCSB s'est engagé dans cette direction – le Collège pourrait se faire enquêteur des activités de la Division scolaire de La Montagne, où il semble y avoir des anomalies et des détournements d'argents qui devaient servir à l'enseignement du français.

Le Collège pourrait sûrement jouer un plus grand rôle d'influence sur la communauté francophone. La langue n'est pas rattachée à la foi, mais elle est sûrement très liée à la FIERTE d'être canadien-français: quelque chose qui se vit.

(résumé de l'exposé des 7 orateurs en page 5)



Services aux gens âgés

Les personnes âgées de la région de St-Boniface ont désormais un numéro à composer lorsqu'elles auront besoin d'un service quelconque: 233-6419. En effet, Claude Ducharme, Roland Roch et Bernadette Hardy (photo) ont élaboré, grâce au programme des initiatives locales, un projet de services gratuits pour les âgés de la région. Le procédé est simple: pour tout ouvrage à faire que vous ne pouvez pas accomplir et pour lequel vous n'avez pas le moyen de payer un ouvrier (laver des planchers, peinturer, pelleter de la neige, transport pour raisons médicales, ou toute autre demande raisonnable), appelez Claude, Roland ou Bernadette (entre 9h30 a.m. et 4h30 p.m., du lundi au vendredi) et ils seront heureux de vous rendre un service gratuit, et ce faire avec un beau sourire !

LE CCFM, UN SIGNE DES TEMPS

Voilà, c'est fait. Il existe un CCFM, que l'on regardait encore récemment sans trop y croire, quand sa silhouette grise fondue dans le gris du ciel d'hiver se voilait derechef de questions troubles: Qu'allions-nous en faire? Comment ne pas gâcher, et utiliser au maximum cet "énorme potentiel" dont Etienne Gaboury, l'architecte de l'édifice, nous parlait la semaine dernière?

L'inauguration a eu lieu, (*) et s'est accompagnée de deux jours de réjouissances, portes ouvertes à tous, et quelques-unes des questions d'hier se résolvent d'elles-mêmes maintenant que les groupes constitutifs sont installés depuis près d'un mois. Au début, la nouvelle maison et la perspective d'y déménager faisaient un peu peur. Il y avait, dans le vieux Centre Culturel de St-Boniface, des souvenirs que l'on avait peur de trahir. On s'était habitué à ces vieux murs comme à un vieux vêtement confortable: sûrement, ce n'était pas du luxe, mais on s'y sentait bien. Oui, Etienne Gaboury avait raison: Les murs les plus beaux ne sauraient suffire; encore faut-il apprendre à s'en servir, et on aura le temps de chanter quelques chansons et de garnir quelques cimaises avant de le savoir vraiment.

Mais c'est un point qui n'a plus aucune raison d'inquiéter; le spectacle d'ouverture, les expositions de toiles de Pauline Boutal et d'objets d'artisanat provincial, les ateliers à portes ouvertes de samedi et dimanche derniers, les cabarets et la façon aimable et efficace dont furent reçu les visiteurs lors de cette fin de semaine suffiraient a prouver ce que l'on savait déjà: tout le personnel et tous les membres des groupes savent faire preuve, dans la routine comme dans les journées exceptionelles, de talent, de dévouement, et d'engagement au service de la communauté francophone manitobaine. La réussite d'une émission de télévision en direct comme le spectacle de vendredi dernier, supposant énormément de travail et la compréhension rapide de techniques peu familières, serait un indice suffisant pour nous ôter tout doute sur les capacités de création et d'organisation des Franco-Manitobains.

Des centaines de personnes, souvent inconnues, et dont on doit sûrement la venue en partie à la collaboration de la télévision provinciale, ont défilé dans le CCFM en ces trois jours d'ouverture officielle. Pour ceux-là qui ont entendu chanter Gérald Paquin ou Louise Mousseau, qui ont regardé, touché, questionné, écouté et visité avec un intérêt sans mélange, il ne fait aucun doute que le CCFM a tout pour réussir à jeter les bases solides d'une animation culturelle permanente, populaire et non élitaire à travers le Manitoba francophone et chez les anglophones ouverts sans doute plus nombreux qu'on ne le croirait d'abord.

"L'homme se nourrit de pain, mais aussi de bruyère", disait Camus, pour qui

suite à la page 11

INAUGURATION DU CCFM: Photo-montage souvenir

brasse & cuit



Hubert Pantel

Une annonce invitant les gens à venir visiter le Manitoba aurait été très bien acceptée au courant de l'émission "Appelez-moi Lise" enregistrée au CCFM vendredi dernier. Pourquoi pas une telle publicité au réseau national au courant d'une émission consacrée au Manitoba? Le "services-vacances" du gouvernement du Manitoba a bien payé une pleine page d'annonce, au mois de mars dernier, dans PERSPECTIVES, revue hebdomadaire insérée dans plusieurs journaux de l'est du pays. L'annonce faisait l'éloge de Saint-Boniface et des nombreuses autres municipalités d'origine française, et visait ainsi à attirer les québécois dans notre belle province. Et bien, "Lise au CCFM", c'était l'occasion de réinviter les québécois et tous les francophones à travers le Canada, car le programme de Lise, semble-t-il, en est un des deux plus populaires du réseau. Et qui sait? Avec un annonceur manitobain, peut-être Gérald Paquin aurait pu prononcer trois phrases, avec Jean-Pierre Ferland en prononçant trois de moins...

J.-P. Ferland a formulé un peu bêtement son idée sur l'identité franco-manitobaine: "il y a huit ans, tout le monde voulait aller au Québec, maintenant tout le monde veut rester ici". Il y a la réalité de la prise de conscience de notre identité propre qui est sous-entendue dans ces mots, mais ce n'est pas exprimé comme un franco-manitobain aurait pu s'expliquer... Pierrette Lachance a regardé le Manitoba d'un oeil québécois, et son commentaire sur les sourires gelés a laissé son auditoire un peu froid... Tout comme il y a plusieurs façons de présenter le Père Caron, aussi il y aurait plusieurs mots pour le qualifier lors de son entretien avec Lise; point prétentieux et très intéressant, c'est le moins que l'on puisse dire, et il faisait honneur au Manitoba français par sa représentation... Et le ministre Laurent Desjardins a aussi fait figure "sympathique" - et ce n'est pas un mot facilement associé à un politicien; mais même Lise - la professionnelle d'interviews qui sait faire ressortir les traits caractéristiques - a noté qu'il avait un rire facile et honnête, rire normalement pas associé à un politicien.

Desjardins le ministre... ça ne se dit plus depuis vendredi, alors qu'il démissionnait officiellement du ministère du Tourisme et Affaires culturelles. Et lundi le premier ministre Ed Schreyer annonçait le remaniement de son cabinet nécessité par ce départ. Le premier ministre accepte lui-même la responsabilité du ministère des Affaires urbaines, libérant Saul Miller qui lui s'occupera du ministère de la Santé et du développement social; René Toupin, responsable de ce ministère depuis décembre 1969, devient le nouveau ministre du Tourisme et des Affaires culturelles. René Toupin ne croit pas que son "remerciement" du prestigieux ministère de la Santé en faveur du ministère des Affaires culturelles est une dégradation, pas plus que Laurent Desjardins croit que son nouveau poste de président de la Commission Manitobaine des services de santé est une "faveur" qui lui est accordée par Schreyer. Lors d'un entretien télévisé avec John Harvard lundi soir, René Toupin s'est dit heureux de relever le défi d'un nouveau ministère et des nouvelles responsabilités; et Laurent Desjardins a affirmé qu'il avait mis en garde le premier ministre contre une nomination purement politique, et de se baser sur ses compétences: - "Personne ne doit quoi que ce soit à qui que ce soit en politique... on peut dire que j'ai beaucoup fait pour le français au Manitoba, mais regardez le résultat des dernières élections à St-Boniface..."

Des erreurs, ça arrive, et il s'en est glissé une dans cette rubrique la semaine dernière. L'ACELF signifie l'Association canadienne d'éducation de langue française (et non l'Association canadienne des étudiants...), et les délégués au récent colloque d'ANIMATEURS étaient choisis par le Conseil jeunesse de la province. Nous nous excusons de l'information erronée présentée la semaine dernière.

Finalement revenons au CCFM, ou plutôt au tirage du concours/vacances WINNIPEG-PARIS qui avait lieu dimanche. Chaleureuses félicitations au gagnant, Jean-Paul Cloutier, étudiant en 3e année universitaire au Collège de Saint-Boniface.

Les francophones face à l'éducation supérieure

Jean-Louis Rocan, chargé des Relations extérieures pour le Collège Universitaire de Saint-Boniface, (1) a visité toutes les écoles secondaires du Manitoba où il y avait un certain nombre d'étudiants francophones susceptibles de poursuivre des études supérieures en français. Il a aussi participé aux rallyes régionaux de la Société Franco-Manitobaine et, suite à cette expérience, il nous propose par le présent article, une série de réflexions et de recommandations sur la situation de l'éducation, situation devant laquelle plusieurs franco-manitobains semblent demeurer indifférents.



Tout le monde sait que les rallyes régionaux ont été organisés sous forme d'ateliers avec plusieurs sujets à l'étude, dont l'éducation, et plus particulièrement en ce qui nous concerne, l'éducation supérieure, c'est-à-dire, après la douzième année ou post-secondaire. Cet atelier a dû être presqu'imposé à certaines régions: phénomène déjà révélateur au niveau de la sensibilisation à la question éducation supérieure.

L'INDIFFÉRENCE ACCENTUE LA GRAVITÉ DU PROBLÈME

Les rallyes sont maintenant choses du passé. En règle générale l'atelier éducation n'a pas soulevé de mouvement de masse. Cette remarque vaut pour la plupart des régions, car souvent nous remarquions plus de représentants du Collège que de représentants de la région dans l'atelier en question. A quoi enattribuer la cause? A la forme des rallyes avec ses peut-être trop nombreux ateliers? A l'indifférence des francophones devant la question de l'éducation supérieure? Ou à l'éducation tout court?

Et si, par ailleurs, la qualité de l'échange a largement compensé pour le petit nombre de participants, reste que la plupart du temps nous remarquions parmi les participants, des parents d'étudiants déjà inscrits à un programme d'études au Collège universitaire de St-Boniface.

Donc, si le but premier, celui de rejoindre la masse, n'a pas été pleinement atteint par les organisateurs de l'atelier éducation dans les rallyes, il en est résulté une prise de conscience très forte par ces mêmes organisateurs, de la gravité du problème et d'un besoin urgent de se pencher sur cette question pour l'analyser et trouver des éléments de solutions.

S'INSTRUIRE EN FRANÇAIS, SINON...

Il faut une sensibilisation à tous les niveaux en face de la question de l'éducation supérieure (post-secondaire) chez les francophones, et surtout en face de la possibilité d'éducation supérieure en français.

SINON, le groupe franco-manitobain demeurera comparativement moins instruit que la majorité des autres groupes que l'on retrouve au Manitoba (par exemple les Chinois, les Juifs, les Allemands, les Ukrainiens).

Etant moins instruits, les Franco-Manitobains continueront à ne pas occuper leur proportion de postes importants (présidents de compagnies, professionnels, hauts fonctionnaires, industriels, etc.).

Economiquement, les Franco-Manitobains demeureront plus faibles, plus pauvres que plusieurs des autres nationalités manitobaines, comme groupe.

Les Franco-Manitobains continueront d'être considérés comme étant moins intelligents peut-être, ou comme étant moins ambitieux et moins persévérants.

Nous continuerons à nous demander où vont nos étudiants après la XIIe année.

Nous continuerons à nous demander aussi pourquoi il y a autant d'étudiants francophones aux campus de Fort Garry, de Winnipeg ou de Brandon.

Nous ne serons pas prêts à remplir les postes qui s'ouvrent de plus en plus aux bilingues, même au Manitoba, dans le domaine de la radio, de la télévision et du journalisme, par exemple, et il nous faudra continuer à importer.

Et pourtant nous avons à Saint-Boniface même, un Collège universitaire qui, à cause de son atmosphère et de son choix de cours, peut répondre en bonne partie à nos besoins et former d'excellents bilingues. Si l'avenir est au bilinguisme, il faudrait y voir.

ACTION: ENGAGEMENT DYNAMIQUE DU COLLÈGE

Le Collège universitaire de Saint-Boniface doit améliorer, perfectionner et élargir ses programmes d'études, et doit même être à l'avant-garde en proposant continuellement de nouveaux programmes pour répondre aux demandes et aux besoins de la communauté.

Il doit continuer à fournir au public toute information possible au sujet de ses cours et de ses activités.

Mais le Collège universitaire de Saint-Boniface ne doit pas être seul à se préoccuper de la question d'éducation supérieure en français. Ainsi la S.F.M. doit se pencher sérieusement sur la question de l'éducation en général et de l'éducation supérieure en particulier. Elle devrait classer cette question en priorité à son programme et peut-être même que l'éducation devrait être le seul sujet à l'étude pour ses prochains rallyes.

Les E.F.M. (Educateurs Franco-Manitobains) aussi doivent créer dans nos écoles secondaires un climat tel que le Collège universitaire de Saint-Boniface soit considéré comme le débouché normal aux étudiants francophones qui se dirigent vers une université, quand on y offre les cours qu'ils désirent évidemment.

Et encore la Société Radio-Canada, aussi bien par la télévision que par la radio prévoit dans son budget un montant important pour une campagne soutenue d'une année à l'autre, de sensibilisation à la nécessité de l'éducation supérieure en français.

Les journaux doivent à leur tour supporter une campagne semblable pour que le public soit rejoint par tous les moyens possibles.

Si nous impliquons tous les organismes ci-dessus mentionnés dans notre plan d'action, ce n'est certes pas dans le but de dicter à qui que ce soit ce qu'il aurait à faire. Ce sont plutôt des suggestions pour rendre un plan de sensibilisation à l'éducation supérieure en français, TRES EFFICACE.

Jean-Louis ROCAN

(1) L'une des tâches du Chargé des Relations extérieures du Collège Universitaire de Saint-Boniface est de fournir au public toute information possible au sujet des différents programmes d'études supérieures offerts par ce Collège Universitaire affilié à l'Université du Manitoba depuis sa fondation.

Pour bien remplir cette tâche il s'agit évidemment d'utiliser les média ordinaires pour rejoindre la masse, comme la radio, la télévision, les journaux ainsi que les publications de toutes sortes. Mais l'expérience nous montre qu'en plus des média en question il faut surtout favoriser le contact direct et immédiat. C'est donc ce qui nous a poussés à organiser la visite de toutes les écoles secondaires du Manitoba où il y a un certain nombre d'étudiants francophones susceptibles de poursuivre des études supérieures en français. Ces visites nous permettent de rencontrer directement, non seulement les étudiants, mais aussi les enseignants et la direction de l'école, pour fournir l'information désirée soit en groupe soit individuellement.

S'il est bon de rejoindre les jeunes et les éducateurs, il est aussi nécessaire d'organiser des rencontres pour permettre un contact direct avec les parents qui ont encore, quoiqu'on en dise, pas mal d'influence sur l'orientation de leurs enfants. C'était donc le but principal visé par le Collège en se joignant aux rallyes régionaux de la Société Franco-Manitobaine.

Bill 113: progrès encourageant à Ste-Anne

La loi 113 "permet" l'enseignement en français au Manitoba. "Permet" n'est point une obligation, mais une invitation aux parents intéressés à exiger que leurs enfants reçoivent leur éducation en français. Ainsi en 1971 se terminait la lutte pour le "droit" – l'élite avait assuré la loi – et commençait la lutte contre l'indifférence ou la peur du fait français.

C'est à l'école de Ste-Anne, qui compte environ 800 étudiants dont 15 pour cent ne comprennent pas le français, que se sont réalisés les progrès les plus tangibles dans l'enseignement du français dans les campagnes manitobaines. En effet les classes entièrement françaises s'échelonnent de la maternelle à la 9e année. Si l'optimisme que nous propose l'exemple de Ste-Anne fait défaut dans d'autres divisions, il faut en reconnaître l'importance et la nécessité de l'intervention et des revendications des parents.

Avant 1971, il existait à Ste-Anne une maternelle entièrement française, et tous les cours (de français et de religion étaient enseignés en français jusqu'en 12e ainsi que les cours de sciences sociales jusqu'en 11e année.

L'avènement du bill 113 en 1971 a forcé les gens à prendre position. Devant le choix qui s'imposait, il y eut d'une part deux réactions négatives. D'abord, certains parents francophones se sont laissés aller à leur peur que "nos enfants vont perdre leur anglais" et refusent de profiter de cette possibilité d'un enseignement complètement en français. Aussi certains anglophones, face au choix qui s'impose maintenant, opteraient pour un programme complètement anglais et leurs enfants deviendraient moins bilingues qu'auparavant. Réactions d'un groupe très minoritaire, certes, mais qu'on ne peut quand même pas négliger.

La majorité des parents ont réagi positivement aux possibilités de la loi 113, et suite à leurs demandes des classes françaises furent introduites en trois séries: première à troisième, trois à six, et ensuite sept à neuf.

Actuellement sur 642 étudiants de la maternelle à la 9e année, il y en a 290 qui sont dans des classes entièrement françaises, 352 dans les classes anglaises, et 76 dans les classes dites bilingues. Si donc à ce niveau seulement 45 pour cent des étudiants suivent leurs cours entièrement en français, dans une école ou la population est à 85 pour cent d'origine francophone, une déduction rapide nous porterait à croire que nous sommes encore loin de profiter au maximum du programme d'enseignement en français. Mais il faut comprendre que le programme fut introduit par étapes, et que le pourcentage d'étudiants qui optent pour les classes complètement françaises augmentent aux plus bas niveaux. Ainsi, de la maternelle à la 9e année 45 pour cent des étudiants sont dans des classes françaises, mais de la maternelle à la 6e année, ce pourcentage est 56 pour cent, et il est de 60 pour cent de la maternelle à la 3e année.

Le pourcentage d'étudiants qui optent pour le programme français augmente donc continuellement, même s'il y a une baisse graduelle dans le nombre d'étudiants (il y a quelques années, il y avait près de 1,000 étudiants à l'école Ste-Anne).

Quant aux 42 professeurs à l'école Ste-Anne, seulement 5 au niveau secondaire sont unilingues anglais. Tout le personnel au niveau élémentaire est bilingue.

Selon Roger Fréchette, principal de l'école, il y a toujours un très grand besoin de professeurs français et bilingues au Manitoba. Quant aux changements qui seront apportés à l'école de Ste-Anne, au niveau secondaire l'année prochaine, le principal parle de l'introduction de classes françaises en 10e année, étant donné que les étudiants actuellement en 9e ont pu faire deux années de classes françaises, et qu'il faut leur donner la possibilité de continuer.

L'ébullition du français dans l'école (c'est-à-dire les classes) de Ste-Anne a-t-elle eu ses répercussions sur la langue de communication utilisée dans les corridors de cette même école? La question fut posée à Gilbert Magnan, 12e année, président du Conseil étudiant. Selon Gilbert, il y a autant sinon plus d'anglais utilisé dans les corridors de l'école. Aussi souligne-t-il que seulement 2 des 9 membres du Conseil étudiant sont des anglophones, mais toutes les réunions se déroulent en anglais suite à une "menace de démission" de la part des deux unilingues.

Gilbert Magnan n'hésite pas à le dire, "Les anglophones ont plus de fierté".

H.P.

ÉDITORIAL

Une représentation incomplète

Vous croyez peut-être, Messieurs/Dames les franco-manitobains, que lorsqu'une annonce publicitaire interrompt votre émission à la télévision, que vous n'avez qu'à fermer les yeux et faire oreille sourde pour ne point être influencés par les commanditaires. Je suis bien navré de devoir vous désillusionner, mais sachez que les commanditaires ont aussi une forte influence sur le contenu même de l'émission.

Prenons à tout hasard, l'émission "Appelez-moi Lise", enregistrée vendredi dernier de notre nouveau et beau Centre culturel franco-manitobain. L'on pourrait certes ouvrir ici une grande parenthèse et faire les louanges de ce Centre, des excellents groupes qui y sont logés, et de toutes les activités qui s'y sont déroulés en fin de semaine. Mais revenons à notre petite information peut être moins importante, car en fin de compte, les "plaintes", on les endure simplement pour quelque temps, le temps de les laisser sombrer dans l'oubli, et c'est tout.

Bien avant la réalisation de l'émission, de nombreuses plaintes avaient été formulées touchant la teneur québécoise dans cette "spéciale" sur les franco-manitobains et leur Centre culturel: deux des quatre personnes interviewées sont québécoises. Le Comité de sélection des invités a voulu faire d'une Pierre (tte) deux coups en invitant une dame Lachance présentée à la fois comme québécoise et manitobaine depuis six mois. Suffise de dire qu'il y a un grand nombre de personnalités manitobaines qui auraient su refléter l'identité manitobaine. Et avec la présence de Jean-Pierre Ferland, qui passe à l'émission 4 fois durant l'année, ajoutons que c'est se foutre des téléspectateurs québécois que de prétendre ainsi que des nouveaux invités MANITOBAINS ne les auraient pas intéressés. Mais il faut pousser un pas plus loin pour découvrir le véritable "pourquoi" que l'on s'inquiète tant de la cote d'écoute.

L'émission "Appelez-moi Lise" bénéficie d'un budget annuel d'environ $10 millions, dont approximativement $1 million du gouvernement fédéral contre $9 millions en recettes publicitaires. Comprenons alors que le Comité de sélection doit faire bien des "considérations" aux commanditaires qui assurent 90 pour cent du revenu. Ajoutons aux chiffres donnés que l'émission "Lise" du vendredi soir est la plus populaire de la semaine: quelque 1,200,000 téléspectateurs le vendredi soir, contre 700,000 environ sur semaine. Alors le commanditaire (en l'occurence, Kraft) soucieux de ne pas perdre cette belle clientèle québécoise du vendredi soir pourrait très bien faire des pressions pour qu'il y ait à l'émission des "noms" québécois.

Je ne prétends pas que les produits Kraft sont pires que d'autres, mais l'idée que ce sont des considérations simplement publicitaires ou monétaires qui puissent déterminer le choix d'invités, et bien cette idée est tout à fait répugnante. Et pourquoi pas? C'est la santé de notre identité propre qui est éprouvée.

Hubert Pantel

LETTRES

ON AJOUTE L'INSULTE A L'INJURE

M. le Rédacteur,

Je vous prie de m'accorder quelques colonnes pour exprimer à vos lecteurs certaines opinions qui m'apparaissent d'actualité.

Le programme "Appelez-moi Lise" rendait visite au Manitoba le 25 janvier dernier. Dans le cadre des fêtes d'ouverture du nouveau centre culturel, la réalisation s'est faite dans le centre même. Deux seulement des quatre personnes interviewées étaient des Manitobains. Drôle de contradiction. Pourquoi construire un centre d'un million et quart de dollars s'il n'y a pas d'artistes au Manitoba? S'il n'y a pas de gens capables de s'exprimer en français?

Pourtant si on avait pu trouver une Manitobaine présentable, pourquoi aurait-on invité Mme Pierrette Lachance, artiste résidant au Manitoba que depuis quelques mois? Pourquoi aurait-on invité Jean-Pierre Ferland? Jamais on ne l'aurait fait venir de Montréal (c'aurait été d'ajouter l'insulte à l'injure) si on avait eu sur les lieux un Manitobain sachant chanter et pouvant s'exprimer en français!

Concitoyens franco-manitobains, nous serions-nous illusionnés en croyant avoir besoin d'un centre culturel? Et bien, non; il suffisait de participer aux fêtes d'ouverture du centre pour être vite convaincu de tout le talent que nous possédons ici. Mesdames, messieurs de Radio-Canada Montréal, si vous aviez daigné participer aux fêtes avec nous, vous en auriez vu à l'oeuvre. Faut dire que vous en aviez vu bien d'autre!!

C'était pour donner le plus d'éclat possible aux fêtes d'ouverture, qu'une entente avait été conclue avec Radio Canada pour la réalisation à Winnipeg du programme "Appelez-moi Lise" du 25 janvier. Emission très populaire, diffusée à travers le Canada, c'était donc une occasion toute trouvée de montrer à tout le Canada que nous ne sommes pas tout à fait des "dead ducks". Malheureusement, Radio Canada décidait autrement.

Pourquoi?

1. UN OUBLI DE LA PART DE RADIO CANADA?

Non pas. Combien d'appels téléphoniques avez-vous reçu M. Dumaine, M. Rémillard? Une dame a dit sur les ondes de C.K.S.B., avoir appelé Radio Canada Montréal pour protester, et suggérer d'autres noms. J'ai moi-même fait parvenir un telex à Montréal avec copies à M. Dumaine et M. Rémillard après les avoir appelés au téléphone. Non, ça ne pouvait pas être un oubli.

2. C'AURAIT EU L'AIR TROP PAROISSIAL DE N'INVITER QUE DES MANITOBAINS?

Pourquoi; combien souvent invite-t-on des Manitobains, des acadiens, des francophones des autres provinces à participer à l'émission à Montréal? Combien souvent l'équipe de cette émission se déplace-t-elle en dehors des confortables studios de Montréal, même pour aller à Québec? Vous, de Radio Canada Montréal, qui pratiquez ce genre de chauvinisme (et pas seulement à l'émission de Lise) comment osez-vous suggérer que c'est nous qui sommes chauvins? Que quatre Manitobains au programme de Lise le même soir, ça n'intéresserait pas les Québécois? Nous, ça fait 15 ans qu'on endure. Ça fait depuis que le programme de Lise est sur les ondes qu'on tolère en silence des invités que l'on ne connaît pas toujours, et souvent plus farfelus que bien des Manitobains.

3. UNE TROP GRANDE TOLERANCE DE RADIO CANADA WINNIPEG?

Je pense que oui. J'ose suggérer que M. Dumaine et M. Rémillard auraient dû "mettre le pied à terre" et dire: "tous les invités du programme de Lise du 25 janvier seront des Manitobains ou vous resterez à Montréal". M. Rémillard, président du comité des fêtes et directeur régional de Radio Canada, services français, vous étiez dans une position de force pour imposer vos vues. M. Dumaine, M. Rémillard, vous avez trop fait confiance à vos collègues de Montréal. Ils vous ont roulé. Ils vous ont "passé un Québec"... l'expression est à propos. Je prends évidemment pour acquis que tous les deux vous avez tout fait pour que les invités de Lise soient des Manitobains. En l'occurence toute autre attitude aurait été tout à fait inacceptable.

4. RADIO CANADA MONTREAL SE FICHE DE CE QUE PENSENT ET DISIRENT LES MANITOBAINS?

Voilà, je pense, la vraie raison. Radio Canada, c'est aussi insensible que c'est gros. Radio Canada Montréal connaît mal les minorités, et si on en juge par l'absence des artistes de Montréal aux fêtes d'ouverture, la connaissance des minorités n'es pas une priorité. Nous ne sommes pourtant pas tellement exigeant, et Dieu sait si nous sommes patients. Quelle belle chance vous avez manqué de poser un geste tangible de votre souci de nous, surtout que c'était possible et moins dispendieux.

Il est difficile de reconcilier l'attitude de Radio Canada Montréal dans cette circonstance, avec les paroles que prononçait M. Raymond David à Montréal il y a moins d'un an. M. David, vice-président, directeur général de la radiodiffusion française expliquait alors aux membres de la C.R.T.C. les politiques de décentralisation de Radio Canada. M. David affirmait alors que Radio Canada faisait de grands efforts pour rendre plus nationales les émissions destinées à tout le réseau. Radio Canada voulait alors acquérir C.K.S.B. Un an plus tard, M. David, vous serez peut-être surpris d'apprendre (car vous êtes haut et loin) que les émissions du réseau n'ont pas tellement changé.

Déplorer le passé ne serait guère utile, si on ne pouvait en utiliser l'expérience pour améliorer l'avenir. Commençons par une chose; et pourquoi pas le programme "Appelez-moi Lise"? M. Rémillard, vos patrons reconnaissent-ils suffisamment l'importance de votre poste pour accepter vos suggestions? Surtout quand elles sont raisonnables? Pourquoi alors, ne demanderiez-vous pas à Radio Canada Montréal d'inviter, en moyenne, un Manitobain par mois, au programme "Appelez-moi Lise"? Si on faisait de même à travers le Canada, environ 10% des invités seraient des franco-Canadiens hors Québec. Ca ne me semble pas exagéré parce que c'est moins que la moyenne Canadienne.

Et puis, Radio Canada, après tout, c'est nous, c'est nous qui en payons la note. M. Rémillard, les franco-Manitobains seront heureux de vous soumettre une liste de noms dont personne n'aura honte. Pour ma part, je vous promets tout le support moral dont vous aurez besoin, et je suis convaincu que je ne serai pas seul. Cette première reconnaissance acquise nous passerons à d'autres programmes. Il y en a tant à corriger.

M. le Rédacteur, vous direz peut-être: "une tempête dans un verre d'eau"! Quant à moi, c'est une question de principe. Si je réussis à éveiller Radio Canada, tant soit peu, au fait que nous ne sommes pas des moutons faciles; si je réussis aussi à motiver quelques franco-Manitobains à exprimer leurs sentiments à Radio Canada, les bons et les mauvais, j'aurai l'impression d'avoir accompli quelque chose de valable.

Maurice A. Gauthier

copies: M. L. Paul Dumaine
M. Léo Rémillard
M. Raymond David

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

GÉRARD GAGNON, directeur ; HUBERT PANTEL, rédacteur ; CLAUDE GAGNE, conseiller publicitaire. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à : La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. (tél.: 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTÉ — Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.
MANDAT DE LA LIBERTÉ — Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL — Canada : $7.50 ; Etats-Unis : $8.50 ; Etranger : $9.50.

Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe — Enregistrement no 9477.

St-Pierre, Man.
le 7 janvier 1974

Chevaliers de Colomb
Conseil Carillon

Messieurs,

Puisque vous avez négligé de me consulter avant de publier le bulletin paroissial du 7 octobre 1973 — dans lequel vous avez pris l'entière responsabilité de l'information qui serait fournie aux paroissiens de St-Pierre sur les films qui passeraient au Cinéma Jolys, résolution prise "à l'unanimité (moins une voix)", permettez-moi de faire quelques précisions à ce sujet.

Dans ce même premier bulletin, je découvris une affaire plutôt étrange que je m'empressai de signaler à M. le Curé: par un découpage fait d'une annonce de film provenant de ma feuille de publicité, vous jouiez avec la cote d'un film. Et, le dimanche suivant, en chai-

suite à la page 20

Fermons les portes, si vous ne pouvez relever le défi!

DE GRÂCE, SOIGNEZ VOTRE VOCABULAIRE!

"Qu'on me fiche la paix avec les 'c'est la faute des parents' et les 'c'est la faute des professeurs', car c'est à VOUS qu'il appartient d'utiliser la langue, c'est à VOTRE niveau que vous devez faire des changements si des changements s'imposent." – Ainsi parlait André Martin, directeur du bureau de traduction au gouvernement provincial. L'orateur invité n'a qu'effleuré le thème de ce premier colloque, "Les bienfaits de la langue française", préférant ne pas répéter les avantages sociaux et économiques découlant de l'utilisation de la langue française. André Martin a construit son exposé autour d'une affirmation de base (affirmation qui est loin d'être confirmée dans la pratique), soit que les étudiants actuels au Collège avaient opté pour l'utilisation de la langue française comme moyen de COMMUNICATION. Ceci dit, il faut maintenant réaliser l'importance de la BONNE CONNAISSANCE de la langue, car ce n'est pas le diplôme obtenu du Collège qui assure que le gradué peut s'exprimer correctement en français. D'avoir travaillé à CKSB, André Martin parlait en connaissance de cause lorsqu'il affirmait que des diplômés du Collège se sont vu refuser un emploi au poste pour la simple raison qu'ils ne pouvaient pas s'exprimer correctement en français: "On ne pouvait pas leur apprendre en six mois ce qu'ils avaient négligé pendant 20 ans" affirme celui qui insiste encore sur l'importance de la lecture française et l'importance de discuter de l'actualité en français.

UN "REVIREMENT HISTORIQUE" ACCENTUE L'IMPORTANCE DU COLLÈGE

Un revirement historique intéressant, selon Robert Painchaud, est qu'aujourd'hui il est plus facile aux francophones de "survivre" en ville qu'en campagne, étant donné la communauté plus homogène qui peut, par exemple, s'assurer des écoles unilingues françaises (entendons "survivre" surtout dans l'optique d'une plus grande facilité de structuration). On le sait, le phénomène de la centralisation scolaire a eu ses effets néfastes en campagne, au point de vue de l'utilisation du français.

Mais l'exposé de Robert Painchaud, professeur d'histoire à l'Université de Winnipeg et vice-président de la Société Historique de St-Boniface, devait faire ressortir comment et pourquoi des francophones sont venus s'établir au Manitoba. Ce fut le 16 janvier 1874 la date de la fondation de la Colonisation du Manitoba qui visait à attirer des francophones – tant québécois que travailleurs américains et immigrés français – pour renforcir l'élément Métis au Manitoba (province qui était alors un "petit Québec" et très bilingue) et structurer un groupe homogène capable de se défendre contre toute attaque que puisse subir une minorité. Ainsi des villages francophones et catholiques, s'échelonnent le long de la Rivière Rouge, se voulant une chaîne de centres auxquels viendraient se greffer d'autres francophones. Ils ne sont jamais venus.

Toujours est-il que le revirement dans l'histoire des franco-manitobains fait que "l'espoir de survie" est déplacé de la campagne vers la ville, fait qui accentue l'importance des institutions tel le Collège de Saint-Boniface, Collège qui joue un rôle traditionnel, primordial dans la formation des élites. Reste à savoir si aujourd'hui le Collège doit former d'abord des individus, ou former des membres d'une communauté qui ressentent une responsabilité vis-à-vis cette communauté.

SEULEMENT 11 p.c. DE FRANCOPHONES DANS LES FORCES ARMÉES

"Il y a une situation d'anomalie dans les forces armées du Canada. Alors qu'il y a 20 pour cent des canadiens qui sont francophones, seulement 11 pour cent des gens dans les forces armées sont francophones. D'autre part, il y a un grand manque de francophones dans les spécialités les plus exigeantes et les grades les plus élevés." – Ces affirmations, qui constituent en sorte une invitation aux francophones de faire carrière dans les forces armées, ont pour auteur le Colonel A. Lafrance, commandant de la base militaire à Winnipeg, directeur-adjoint du programme du bilinguisme dans les forces armées. L'étude sur la situation du bilinguisme dans les trois armées canadiennes (terre, mer, air) effectuée en 1967 a donné comme résultats une quarantaine de résolutions dont deux surtout furent d'importance primordiale: qu'il y ait création d'unités qui fonctionneraient en la langue française, et que la première formation des recrues puissent se faire dans cette même langue. Ces deux recommandations ont d'abord fait l'effet d'une bombe, car elles engendraient la croyance que leur but ultime était... la séparation des groupes linguistiques, alors qu'il ne s'agissait que de permettre aux francophones de faire compétition sans que les règles du jeu soient a priori contre eux. Donc, et selon le colonel Lafrance, il faut absolument regrouper les francophones pour pouvoir établir une langue de travail. Le colonel Lafrance a précisé que dans les forces armées, on considère francophone la personne qui a fait ses études secondaires en français.

"PAREIL AMATEUR DU PASSÉ NE PEUT ÊTRE QU'UN ARDENT PATRIOTE"

"Il y a presque 60 ans que Mgr Adélard Langevin est mort, mais c'est peut-être lui qui encore m'empêche d'être complètement dégoûté." – Ainsi le Père Martial Caron, premier des quatre orateurs invités de l'après-midi, pointait du doigt "la mauvaise foi et le cynisme" des politiciens de la Confédération et après, tant anglais que français, qui nous ont trahis continuellement. De nous dire le Père Caron, "si le 'fair play' existe en Angleterre, il n'est certainement pas un objet d'exportation. (...) Ce qui nous reste de la Confédération, ce sont des traités déchirés et des mensonges devenus lois."

L'ardeur, l'âme même du canadien français transparaît lorsque parle le Père Caron, lorsqu'il s'exclame: "Nous ne sommes pas un groupe ethnique de néo-canadiens!". Et sa réponse à la question de l'après-midi – ce qu'on attend du Collège et des étudiants – est très simple: VIVRE et ETRE des canadiens français. "Et si vous ne savez pas ce que c'est être canadien français, affirme le Père Caron, je ne peux pas vous l'expliquer en 5 minutes, ni en cinq mois, ni en cinq ans; ça vient du dedans, comme la sève."

Et en terminant, le Père Caron nous propose des caractéristiques d'un canadien français en empruntant une phrase décrivant Mgr Langevin: "Pareil amateur du passé ne peut être qu'un ardent patriote". Et notre historien le plus vivant de notre culture canadienne française nous rappelle qu'un canadien français qui ne s'attache pas au passé ne vaut pas cher...

FERMER LES PORTES DU COLLÈGE?

"Ne soyez pas hypocrites et fermons les portes du Collège si vous ne pouvez pas relever le défi de bien apprendre le français", propose Maxime Desaulniers, directeur de CKSB.

Appuyant la déclaration de André Martin en matinée, Maxime Desaulniers déplore "le mal que nous avons à recruter au Manitoba des employés qui puissent bien s'exprimer en français". Le directeur de CKSB précise qu'il veut bien donner la première chance aux franco-manitobains, et même les "favoriser" – non pas dans un esprit de racisme, mais parce qu'il reconnaît que très peu des Québécois qui sont venus travailler au poste durant les 20 dernières années y sont restés, tandis que "des gens du milieu resteraient avec nous". Mais il souligne fortement qu'il y a un minimum auquel il peut s'attendre, en ce qui concerne le bon parler français. Et ce dont Maxime Desaulniers attend du Collège, c'est que justement les étudiants relèvent le défi de bien apprendre le français.

LES COLLÉGIENS SONT RENFERMÉS SUR EUX-MÊMES!

Le Collège ne donne pas de leadership au Manitoba français et ne communique pas avec cette communauté, selon Roger Collet, fonctionnaire provincial et président de la Société franco-manitobaine. Il décrit volontiers le Collège comme un milieu intellectuel, intellectualisation qui devrait cependant pousser à l'action et ne pas se limiter à des discussions durant des mois de temps sur la question de la langue et comme l'assimilation est affreuse.

"Je trouve que nos collégiens sont actuellement trop renfermés dans le Collège, et qu'ils sont plus des agents de stabilité que de changement" affirme Roger Collet, qui a demandé à un groupe taciturne de relever le nombre d'occasions où le Collège avait joué un rôle d'influence sur la communauté durant les trois dernières années.

Selon le président de la SFM, le Collège devrait jouer un rôle d'enquêteur sur les drames qui se créent autour du Bill 113, et des gens sur nos commissions scolaires qui sont en train de nous VENDRE.

IL FAUT DES ENSEIGNANTS DYNAMIQUES

Mme Thérèse Meismer, directrice de l'école Lacerte, avait un conseil en particulier à adresser aux aspirants à l'enseignement: "si vous n'êtes pas prêts à donner beaucoup de vous-mêmes, aussi bien adhérer à un système anglais". Selon Thérèse Meismer, chaque enseignant dans une école française a un rôle très dynamique à accepter et à jouer, rôle qui dépasse l'enseignement pur et simple pour déborder dans un rôle d'organisation d'activités bref d'un leadership dynamique.

"Je suis toujours à la recherche de candidats francophones, affirme Thérèse Meismer; mais si vous comptez placer votre candidature dans une école française, soyez prêts à donner plus de vous-mêmes. Ce qu'on attend de vous, c'est du dynamisme, de l'enthousiasme et du leadership".

H.P.

KEAR FAIT DES SUGGESTIONS AUX COLLÉGIENS

Le professeur A.R. Kear, politicologue à l'Université du Manitoba, s'intéresse depuis longtemps aux activités des franco-manitobains. En plus de modeler la "cravate Louis Riel" devant les étudiants au Collège mercredi dernier, le professeur Kear avait quelques suggestions à faire – en public et en particulier – quant à l'engagement du Collège. Ainsi, une série de mémoires pourraient être préparés et envoyés:

- aux syndiqués francophones, pour la création d'un club pour les syndicats;

- au gouvernement provincial, au sujet des édifices nécessaires dans l'avenir;

- aux commissions scolaires au sujet de l'avenir des cours secondaires dans la soirée;

M. Kear voit d'un bon oeil la création de nouveaux cours universitaires, surtout dans les sciences sociales, ainsi qu'un programme spécial pour les Métis francophones – comme le programme à l'Université de Brandon. Selon M. Kear l'école fédérale des langues pourrait très bien être située au Collège, ce qui en améliorerait sa réputation et ses services pour le public.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

île-des-chênes grande-pointe

"A plein feu dans l'espace."

Voilà le thème de la deuxième soirée "Boîte à Chansons" qui fait partie du Festival Bach, qui aura lieu à l'école élémentaire de Ile-des-Chênes, sous l'habile direction de Mme Gilbert d'Auteuil.

Avec un décor "Espacée" le programme comprendra vingt-cinq chansons par les élèves de la maternelle à la huitième année.

Nous vous invitons donc à venir applaudir avec nous, les talents de "Demain sur la lune", le vendredi, 1er février à 8 heures du soir; l'entrée est de $1,50 et le maître de cérémonies sera M. Louis Dubé.

lorette



Les paroissiens félicitent Mlle Doris Lansard, fille de M. et Mme Isidore Lansard, de Lorette, à l'occasion de sa graduation de l'hôpital général St-Boniface comme garde-malade. La cérémonie imposante des 41 graduées se déroula, à 3h p.m., à la Norwood United Church, en présence des parents et amis invités.

A la suite du défilé des graduées et du chant O Canada, le brigadier George Oystryk, officier de l'Armée du Salut, adressa une allocutaion sur les responsabilités des gardes-malades: patience, soin des malades, surveillance des médicaments prescrits par les médecins. Il y eut ensuite la collation des diplômes par Mme Karol Nault et Ethel Hook, directrices du cours, suivie de l'engagement professionnel des 41 graduées.

Un banquet, suivi d'une danse, eut lieu à 6h p.m., à l'International Inn Embassy - Ball Room - St. James.

Doris Lansard aime beaucoup le soin des malades et nous lui souhaitons bon succès dans les années à venir. Elle est à l'emploi du Centre Hospitalier Taché de St-Boniface.

Nous déplorons le départ de deux aimables personnes âgées, M. Hector Sarrasin et Mme Aurise Joyal, qui doivent quitter le Foyer Notre-Dame pour cause de santé. Nous leur souhaitons bonne chance ailleurs et espérons que d'autres personnes les remplaceront au Foyer.

st-jean

Le 21 mars, le Père F. Lévesque, S.J., du Collège de St-Boniface, donna une conférence et présenta des diapositives sur le mouvement "Développement et Paix". Cette assemblée était sous les auspices de la L.F.C. On nous fit voir comment les dons recueillis sont utilisés dans les pays du Tiers-Monde.

La Municipalité de Montcalm se charge de payer les frais d'un camion (le mercredi) pour transporter les déchets au dépotoir public de la municipalité.

L'abbé D. Roy remerciait toutes les personnes qui ont contribué à la beauté de la célébration des offices liturgiques des jours saints: les syndics, les hommes qui représentèrent les 12 apôtres, les servants aux célébrations de la Semaine Sainte, les lecteurs, les membres de la chorale, les directrices et l'organiste ainsi que les paroissiens qui ont si merveilleusement participé aux cérémonies de la Semaine Sainte.

Les percepteurs de la Croix Rouge remerciaient grandement tous ceux qui ont contribué à la campagne de 1973. Le montant recueilli fut de $594.90. Mme Berthe Touzin en est la présidente.

Le 19 mai 1973, eut lieu le mariage de Denis Dupuis, fils d'Aimé Dupuis et de Jeannine Bérard, avec Joan Fosty, fille de Peter Fosty et de Mary Iwcharyk, de Zhoda, Man.

Le 25 avril, Philippe Ayotte de St-Boniface, retournait à Dieu. Il était l'époux de Flore Lafond. Il fut au service de la Banque Canadienne Nationale pendant plusieurs années. Les funérailles eurent lieu à Saint-Boniface.

La Confirmation des enfants de St-Jean-Baptiste, St-Joseph, Letellier et Ste-Elizabeth avait lieu à Letellier le 21 mai. Le sacrement fut administré par Mgr A. Hacault. St-Jean-Baptiste avait 23 confirmands. La première communion eut lieu le 31 mai, fête de l'Ascension de Notre-Seigneur au ciel.

Le 27 mai avait lieu le mariage de Léo Rajotte, fils de Raymond Rajotte et Blanche Bouchard avec Doris Champagne, fille de feu Albert Champagne et de Annie Siemans.

Marcel-Joseph-Paul Duval est né le 21 avril à l'hôpital de Morris. Il est le fils de Armand Duval et Raymond Desautels. Les parrain et marraine furent M. et Mme Paul Duval (Claire Bérard).

Le 29 avril 1973 mourait subitement à Winnipeg, M. Marcel Rajotte, à l'âge de 51 ans. Il était fils de feu Hermas Rajotte et de Ida Parenteau autrefois de cette paroisse. Marcel était le frère de Mme Léo Ayotte (Berthe Rajotte) de Saint-Jean-Baptiste.

"Le Club des Pionniers" fut formé et commença le 7 mai 1973. Le projet "Nouveaux Horizons" démarra à l'automne. Le 19 décembre 1972, il y eut la première rencontre des intéressés avec MM. Michel McDonald et Yves Deschamps de St-Boniface. Par son entremise, la Société Franco-Manitobaine appuya le projet et entrepris toutes les démarches pour conduire ce projet à sa réalisation. L'on forma un Comité local, dont Arthur Vermette est le président; Roland Marion, vice-président, et Mme Georges Beaudette, secrétaire.

Le 30 mai 1973, eut lieu le mariage de Patrick, fils d'Eugène Simard et de Rosanna Perreault de Saint-Lazare, avec Murielle, fille de Georges Grégoire et de Germaine Rajotte.

Le 11 avril 1973, est né Marc-Joël, fils de Denis Marion et de Léonne Ayotte. Les parrain et marraine furent les grands-parents paternels de l'enfant, M. et Mme Lionel Marion.

Félicitations à M. et Mme Denis Touchette (Olive Vermette) à l'occasion de la naissance d'une fille Suzanne-Lucie le 23 avril. Les parrain et marraine furent Luc Vermette et Solange Touchette, oncle et tante de l'enfant.



somerset

CARNAVAL

Le carnaval d'hiver, organisé par le Comité récréatif, qui avait lieu les 18, 19 et 20 janvier, fut un grand succès. On estime qu'un profit net d'environ mille cinq cents dollars sera réalisé après que les dépenses seront toutes payées. Ce montant ira à l'entretien de la patinoire et aux quatre équipes de hockey mineur du village.

Raylene Clark, étudiante de dixième année, fut couronnée reine du Carnaval et ses deux princesses étaient Marilyne et Joanne Labossière.

COMITE CULTUREL

Le Comité culturel effectue actuellement un sondage afin de déterminer le genre de cours ou d'ateliers que la population désirerait d'ici à la fin de mai.

Le choix des cours et ateliers suggérés est très varié: cours de personnalité, club Toastmasters, bricolage, chorale, danses folkloriques, poterie.

Si vous n'avez pas été contacté à cet effet, communiquez sans tarder soit avec M. Raymond Labossière, président, Mme Anita Poiron, vice-présidente, ou Mme Odile Ostrowski, secrétaire-trésorière, leur laissant connaître votre choix.

THEATRE DES LUTINS

A l'invitation du Comité culturel, le Théâtre des lutins de Montréal présentait "Marlot dans les merveilles" de Pierre Morency, le jeudi après-midi 17 janvier, en la salle communautaire. Les élèves des écoles élémentaires de Somerset, St-Léon et Notre-Dame-de-Lourdes jouirent beaucoup de cette représentation fantastique. Ils parleront sans doute longtemps de Marlot, Bedaine, Frimousse et du vieux Shnok!

DECES

Mme Alphonse Boulet est décédée à l'hôpital de Swan Lake le 17 janvier. Nos sincères condoléances à M. Boulet et à sa famille.

la broquerie

La Caisse Populaire de La Broquerie va de l'avant

L'actif de la Caisse Populaire de La Broquerie continue d'augmenter d'année en année et 1973 a connu une augmentation de 94.9% sur l'année précédente, avec un actif se chiffrant à $2,008,717.00 au 31 décembre 1973.

M. Norbert Durant, gérant, attribue cette augmentation à la coopération des membres qui sont actifs à près de 100%. Grâce au progrès toujours croissant de la Caisse, de nouvelles maisons ont été construites au village, de nouvelles entreprises ont ouvert leurs portes, et des jeunes fermiers se sont installés sur des fermes laitières.

Bien que 1% d'intérêt, rétroactif au 1er janvier 1973, a été retranché sur tous les emprunts, les revenus se sont chiffrés à $120,000, et la Caisse a payé aux emprunteurs, au cours de l'année 1973, $10,000 sur leurs prêts.

Le taux d'intérêt sur l'épargne a atteint 9% au cours de 1973 et se maintiendra à ce taux durant les six premiers mois de 1974.

Vu le progrès constant de la Caisse, on projette pour 1974 un nouvel édifice afin de remplacer les présentes commodités qui, dû à la hausse rapide du chiffre des affaires, sont devenues inadéquates.

ste-agathe

Les "Big Red Snow Goers" sont heureux d'inviter tous leurs amis à leur Rallye annuel qui aura lieu à Ste-Agathe le samedi 9 février. Si la température n'est pas favorable le Rallye sera remis au lendemain. Bienvenue à tous.

Tous sont heureux d'apprendre que M. Léopold Lemoine est de retour à son foyer et espèrent que la santé de M. Adolphe Lemoine qui est hospitalisé à Morris s'améliorera bientôt.



Maurice et Aline Danis présentent à Léo Grouette une plaque en appréciation pour son succès en 1973. Léo, qui s'est mérité l'honneur de vendeur de l'année, a vendu en excès $1,000,000 de propriétés.

ENTRE NOUS

But visé de l'éducation sexuelle

Au sujet de l'éducation sexuelle dans les écoles, en effet ce serait néfaste qu'elle soit présentée de manière déformée. Mais, beaucoup de bien peut en découler si elle est faite sagement. Je voudrais apporter des précisions pour faire connaître en quoi elle consiste.

La sexualité doit être présentée comme l'expression de la personnalité globale de chacun. Il ne s'agit pas de stimuler les jeunes, mais de les préparer, et surtout de les protéger. Devant l'écran les jeunes apprennent – de manière tendancieuse – la sexualité, l'érotisme exalté en dehors de tout contexte moral et psychologique. Des parents n'ont aucun scrupule à exposer leurs enfants à ce genre de publicité, mais ce sont eux qui jouent les parents outragés et consternés quand on veut initier leurs enfants d'une manière digne et sereine à la vie sexuelle. Ils ont forgé un monde nouveau et ils pensent qu'à présent, en mettant la main devant les yeux des enfants, ils vont "sauver leurs enfants".

Il faut donc défendre les jeunes contre une vue partielle et négative de la sexualité. Il s'agit de susciter des attitudes psychologiques saines. L'enseignement sexuel doit aider à façonner la maturité émotive des jeunes en libérant les jeunes du sentiment de la faute et des tendances agressives. S'ils font des chutes, s'ils se comprennent ça peut les aider à se relever et à reconquérir la pureté et leur dignité. Dans des périodes de conflits, c'est la dernière chose qu'ils ont besoin, que des personnes chargées d'eux se montent sur leurs grands chevaux moralisateurs et les traitent avec dédain.

Les professeurs ne sont pas appeler à donner des cours de techniques sexuelles. Il s'agit de développer les concepts de masculinité et de féminité, donc de RELIER les aspects physiques, sociaux, économiques, moraux et religieux de la vie sexuelle et non de les SEPARER.

L'âge de rationalisme dans lequel nous vivons signifie équilibre de la pensée de l'émotion et de la foi à la lumière de la vérité fondée, de la vérité révélée.

Nous voulons mettre les jeunes dans une perspective harmonieuse, les aider à devenir des individus tendres, chaleureux, concernés, responsables, respectueux des autres sur le plan sexuel comme dans d'autres domaines.

Mme Anita Pelland



CARNAVAL – FESTIVAL – CARNAVAL

Un temps de gaieté, de rencontres, d'amusements, de fêtes, de musique. C'est ce que nous apporte cette période du Festival du Voyageur qui débutera le 18 février pour se terminer le 24. Tout nous rappelle le bon vieux temps et les plaisirs de la carriole. Sortons les barlots..., les chevaux... (l'essence est si coûteuse)... nos tuques, nos ceintures fléchées, et promenons nos belles princesses manitobaines. Même si on n'est pas sorteux, allons visiter la parentée Ukrainienne qui célèbre son festival cette semaine. C'est une occasion de fraterniser à l'ancienne, une tradition auquelle on ne peut échapper. Bon festival! ... Vitayemo!

P.S. Madame Kotowich, coordinatrice du concours de la Reine du Festival, désirerait recevoir le plus tôt possible toutes les formules d'inscription. Ceci faciliterait la tâche des organisateurs et des juges pour le choix des princesses. Merci à l'avance de votre coopération.

BRAVO ET MERCI!

A tous ceux et celles qui ont travaillé si ardemment et sans relâche pendant des heures et parfois très tard dans la nuit afin de terminer les préparatifs à temps pour permettre l'ouverture officielle du Centre Culturel Franco-Manitobain.

Chapeau bas! devant des personnes si dévouées comme Mlles Gilberte Proteau, Marie Fournier, etc. Il est impossible d'écrire tous les noms: ce serait une liste sans fin; si leurs noms ne sont pas inscrits dans nos livres d'histoire, ils le seront toujours dans nos coeurs. Nous sommes fiers de notre Centre Culturel. Merci à tous les travailleurs qui ont oeuvré et continueront de le faire sans tenir compte de leur fatigue, pour l'épanouissement de la culture franco-manitobaine. Félicitations à cette équipe d'unité, de pensée et d'action.

L'histoire d'un combat

La semaine dernière Madame Rita Bisson se rendait à l'Ecole de l'Ile-des-Chênes. Il faisait beau, le soleil de bonne humeur, cela aurait pu être une promenade en campagne, une visite, mais c'était dans un but très précis qu'elle y allait. Je l'accompagnais et, croyez-moi, je l'aurais sûrement regretté si je ne l'avais pas fait.

Depuis un an on enseigne aux élèves des grades 7 et 8 l'éducation familiale et sexuelle. C'est un projet pilote qui est bénéficiaire non seulement aux élèves mais aussi aux parents. Madame Bisson est la mère de quatre garçons. C'est donc dire que les questions ne manquent pas sur le sujet; encore faut-il des réponses? La semaine prochaine nous aurons le plaisir de vous faire connaître cette jeune femme à la recherche; avec son ouverture d'esprit qui s'applique notamment aux changements de moeurs sexuelles qu'elle observe avec sérénité. Elle a consulté plusieurs personnes qui ont fait des études sérieuses dans le domaine familial et sexuel qui entraîne toute une chaîne de renseignements, ne concernant pas seulement le sexe biologique, mais aussi une partie de la psychologie adaptée dans plusieurs phases du développement de l'être humain. Elle nous parlera de ses rencontres avec des prêtres, des éducateurs, des parents, des adolescents. Nous savons à l'avance qu'il y aura des objections... ne partez pas en guerre, et avant de jeter la pierre, rassurez-vous, il n'est pas péché de parler "SEXE" de différence physique et constitutive de l'homme et de la femme. Il n'est pas question de changer les lois, mais l'attitude à l'approche du problème. Il est grand temps de sonner la diane et d'essayer de régler cette dichotomie. Espérons que l'ennemi y trouvera une brèche qui ébranlera sa pyramide malsaine du "secret" du "défendu".

Partons à la découverte de ce que nous sommes, même si nous nous faisons jeter quelques oeillades!

Giselle Swystun



MOTS DE LA FIN

Je crois que la devise du manufacturier d'armes devrait être: "Vive l'ennemi, car il est ma raison de vivre."

"Les erreurs comme les mythes ont la vie dure." Entendu à la télévision – je cite textuellement: Sur la rue du Portage, pour parler français, les gens sont très sérieux, les ukrainiens ça n'a pas le fou-rire comme y disent à Montréal... d'abord il fait trop froid, on ne peut pas rire l'hiver, on risque de ne pas pouvoir se refermer la bouche...

Donc ne prenez pas de chance, suivez le conseil, ne riez pas. Attendez au printemps, car ce serait long passer un hiver la bouche ouverte... puis vous risqueriez de prendre froid...

Lise, n'est-ce pas que nos hommes sont BEAUX au Manitoba? Comme vous vous en êtes rendu compte, ils sont pleins de talents et de qualités. Nous sommes fiers d'eux. A vrai dire, nous les adorons et nous sommes des femmes gâtées d'avoir la chance d'être entourées par cette gent masculine... Revenez nous visiter avant notre 200e anniversaire, nous vous en présenterons d'autres...

Sans rancune, bonne semaine.

Giselle Swystun

Vous avez le dernier mot...

En lisant la liste des membres du Conseil d'administration de "La Fondation Radio Saint-Boniface Inc.", je m'aperçois qu'il n'y a pas une seule femme. Pas surprenant qu'on ait négligé de répondre à une demande de fonds pour une page dans La Liberté, qui serait rédigée par des femmes.

Dernièrement, j'ai lu les rêves de Claude Dorge et de Jean-Louis Hébert dans le journal. Pour être directeur culturel, faut-il être rêveux, ou est-ce qu'on dit rêveur?

En passant, qu'est-ce que vous pensez du programme "Pierrette et moi" oops! – "Suzanne et moi". A quel auditoire est-il dirigé: adultes, enfants, idiots, ... franchement...

CONCOURS

à la recherche du SOLEIL

GAGNEZ

Un voyage de deux semaines pour deux personnes à HAWAII

plus $200.00 comptant pour vos dépenses.

Envolez-vous vers le soleil au mois d'avril avec Suntours



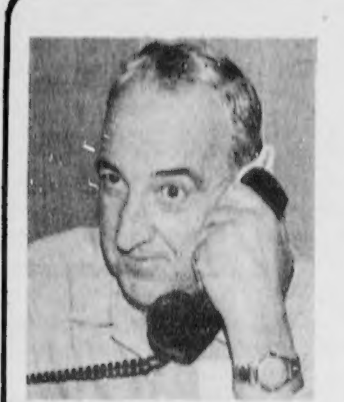
En plus, chaque semaine, tirage d'un prix de $25.00 parmi les bonnes entrées reçues.



PHOTO #18

POUVEZ-VOUS IDENTIFIER CE COMMERÇANT (QUI ANNONCE CETTE SEMAINE DANS LA LIBERTÉ)?

SI OUI, VOUS POUVEZ GAGNER UN PRIX DE $25.00 ET UN VOYAGE A HAWAII.



Le commerçant no 16 à identifier le 16 janvier était

M. MARCEL DELAQUIS

de DELAQUIS MOTORS et MACHINE WORKS à Notre-Dame-de-Lourdes

Avant d'acheter votre prochaine automobile rendez-vous chez Delaquis Motors et regardez les nouvelles Mercury et Meteor

Félicitations à

Mme Albert AUGERT de Notre-Dame-de-Lourdes qui a gagné $25.00

RÈGLEMENT DU CONCOURS

1 – La Liberté publiera à partir du 26 septembre, pour une période de 26 semaine consécutives, une ou des photos de commerçants qui annoncent dans LA LIBERTE.

2 – Regardez attentivement chacune des annonces publiées dans le journal.

3 – Lorsque vous aurez identifié la ou les photos correspondant aux commerces, inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous.

4 – Mettez le tout dans une enveloppe affranchie d'un timbre de 8¢. Envoyez à l'adresse suivante :

CONCOURS
À LA RECHERCHE DU SOLEIL
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Tout courrier mal affranchi sera refusé

5 – Chaque semaine, et ce pour 26 semaines consécutives, toutes les entrées qui nous seront parvenues avant 5 heures, le vendredi de la semaine suivante (vous avez donc une semaine pour faire vos entrées) seront éligibles pour le tirage du voyage et le prix de $25.00, ce dernier étant attribué chaque semaine.

6 – Le grand prix du voyage sera tiré au hasard parmi toutes les bonnes entrées reçues.

7 – Le tirage aura lieu à la fin de mars 1974.

8 – Vous pouvez participer au tirage autant de fois que vous le voulez. Toutefois seul les coupons-réponses de LA LIBERTE seront acceptés.

9 – Inclure un seul coupon par enveloppe.

10 – Toute dispute sera soumise au conseil d'administration de "Presse Ouest Ltée" et la décision du conseil sera définitive.

N.B. Les employés du journal et leur famille immédiate ainsi que ceux de Suntours ne sont pas éligibles à ce concours.



LA LIBERTÉ

18 À LA RECHERCHE DU SOLEIL

EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

RÉPONSE: ....

Nom du commerçant ou commerce

NOM: ....

ADRESSE: ....

....

No DE TÉL.: ....

CALENDRIER SCOLAIRE

LA LIBERTÉ

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			FÉVRIER		1 JOUR 4	2
3	4 JOUR 5	5 JOUR 6	6 JOUR 1	7 JOUR 2	8 JOUR 3	9
10	11 JOUR 4	12 JOUR 5	13 JOUR 6	14 JOUR 1	15 JOUR 2	16
17	18 JOUR 3	19 JOUR 4	20 JOUR 5	21 JOUR 6	22 JOUR 1	23
24	25 JOUR 2	26 JOUR 3	27 JOUR 4	28 JOUR 5	1974	

Festival de Poésie et d'Art dramatique

Les préparations finales pour le onzième festival de poésie et d'art dramatique de la Division scolaire de la Montagne s'avancent maintenant à grands pas. Cette année le festival aura lieu les 12, 13 et 14 février en la salle paroissiale de Bruxelles. Le programme se déroulera de 9h a.m. à 5h30 p.m., les mardi, mercredi et jeudi ainsi qu'en soirée du mardi au jeudi à 7h30 où l'on présentera des pièces de théâtre et la compétition entre gagnants des classes solo pour le Pembina Valley Festival Trophy. Chaque participant reçoit un certificat avec commentaire des juges qui seront cette année le Révérend Père Martial Caron, Mlle Léonie Guyot et M. B. Bender Samuel.

BUT ET HISTORIQUE

Depuis longtemps les gens de Somerset et des villages avoisinants participaient à deux festivals tenus dans les régions géographiques de "Pembina Valley". L'intérêt d'une grande partie de la population était tel que l'on commence à songer sérieusement à organiser notre propre festival divisionnaire. C'est donc le 21 juin que se tiendra la première réunion d'organisation. En 1963 le premier Festival se déroulait à Swan Lake avec 200 participants. Depuis sa fondation il est devenu le moyen d'offrir à tous les élèves et aux adultes de notre région l'occasion de développer leurs talents dans le domaine de la musique, du chant, de la poésie et du théâtre.

A partir de 1970, la section de poésie et d'art dramatique est séparée de la section de musique et a lieu à une autre date.

Cette année nous avons soixante-sept classes réparties comme suit: 215 solo, 34 choeurs parlés, 7 pièces de théâtre des écoles élémentaires et 7 des écoles secondaires. Parmi celles-ci il y en aura une spéciale en français des adultes de Somerset intitulée "Maison à louer", qui aura lieu le mardi soir 12 février.

L'entrée sera de 35c la journée et $1.00 la soirée où on pourra se procurer une passe de $3.00 pour les trois jours et trois soirées. Pour les concurrents, l'entrée de la session où ils participent est gratuite.

Notre festival est maintenant un projet annuel de grande envergure et nous croyons que l'effort déployé pour l'organiser en vaut la peine.

MINISTERE des TRANSPORTS
CANADA

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLEES transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour réservoirs pour combustible", seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg, le 15 février 1974, pour: Remplacement des réservoirs pour l'huile à chauffage 'bunker C' à l'Aéroport International de Winnipeg, Manitoba.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports sis au 309—391, rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre un dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

D.A. Lane
Administrateur,
Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

suite de la page 1

cette plante des landes sableuses de sa terre natale symbolisait parfaitement la qualité du souvenir et la soif de recréer, ne serait-ce que par la simple poésie d'un regard disponible, éveille. Eveiller le regard dans ce monde où la spontanéité tend à être confiée aux trucages de quelques "gadgets", c'est une nécessité impérieuse, un besoin qu'il est urgent de reconnaître pour y répondre, sans attendre que la dissolution des traditions débouche sur le vide. Il ne s'agit pas de louer les traditions pour le principe; certaines, sans doute, sont pesantes sur des esprits dégagés par un niveau de vie croissant de la routine besogneuse qui rythmait jadis la vie de la campagne. Nous sommes urbanisés, motorisés, radio-télévisés et gadgettisés, soit.

Alors il faut autre chose, et les gouvernements le comprennent de mieux en mieux, même s'ils se font prier quelque temps. Lundi soir dernier, on a eu une nouvelle illustration de ces hésitations formelles, accompagnées d'un habituel sectarisme culturel, alors que M. Monnin, président du Conseil d'Administration du CCFM nouveau-né, défendait de nouveau sa demande d'octrois à la ville de Winnipeg face au comité des représentants communautaire, à l'hôtel de ville de St-Boniface. La ville, sans aucun doute, n'accordera qu'entre un quart et un tiers des $52,000 annuels qui lui ont été demandés. L'argumentation des conseillers qui, il faut bien le dire, s'accompagnait d'un ton acerbe à l'égard d'une communauté francophone dite privilégiée (!), reposait sur les octrois accordés aux autres organismes de la ville: Unicity n'accorde guère plus de $50. par siège au MTC, au Rainbow Stage, etc...

Cette mathématique simpliste est extrêmement contestable, car la différence n'est pas mince entre des organismes de spectacle (spectacle dont la qualité, d'ailleurs, n'est que rarement indiscutable pour des professionnels) et des organismes d'animation reposant sur l'initiative populaire encouragée, comme le CCFM. L'animation coûte cher, et ses bénéfices ne se mesurent pas avec ces billets verts chers au coeur des gérants d'industrie, mais en épanouissement d'une culture, notion qui paraît abstraite aux mêmes froids administrateurs municipaux.

A cela il faut répondre sans hésiter qu'il est facile d'asseoir un budget quand on commence par asseoir la population, en ne lui offrant que des sièges où elle s'enlisera dans la consommation béate d'un spectacle "Kulturel" totalement étranger à sa vie quotidienne. Cette culture-là n'est pas un outil, et à peine un joli ornement bien verni pour les discussions oiseuses des salons.

Ce dont les autorités ont peur en fin de compte, dans ce cas comme en d'autres, c'est de voir se révéler des besoins qui n'étaient jusque-là dépistés que par quelques isolés, c'est que la population, et pas seulement les francophones, prenne goût à une culture intégrée, incarnée dans les actes de tous les jours, et en redemande de plus en plus.

Et n'est-ce pas justement ce qui s'est passé ici? Ne sont-ce pas les besoins sortis de leur engourdissement qui, avec les étincelles qu'ont été la politique d'ouverture aux francophones d'Edward Schreyer, et le travail accompli sous l'égide de l'ancien Centre Culturel de St-Boniface, ont abouti vendredi à l'inauguration d'un Centre culturel moderne dont l'on n'osait qu'à peine rêver il y a dix ans?

* Voir notre sélection de passages des discours inauguraux, page 13.

J.D.

ME ROY ÉLU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES LANGUES

Lors d'une réunion régulière tenue au Collège de St-Boniface, le jeudi 24 janvier, Me Laurent Roy a été élu président du comité français du Conseil des langues. Cet organisme, rappelons-le, a pour but de conseiller le ministre de l'éducation provincial et son cabinet sur toutes les questions soulevées par les programmes d'enseignement dans les deux langues officielles. M. Origène Fillion, directeur de l'Institut Pédagogique de St-Boniface, lui a été adjoint lors de la même réunion comme vice-président.

Nous n'avons pas pu entrer en contact avec Me Roy qui a quitté Winnipeg pour un voyage d'une semaine. Cependant, il ne semble pas que son élection à la présidence du comité chargé de l'Education en langue française doive causer des changements majeurs dans les orientations générales de celui-ci.

PUBLICITE

Festival du Voyageur en marche

du 19 au 24 février



Photo Gerry Hart

M. Gérard Prénovault, le Voyageur du Festival 74, revenant de sa visite au Monument de Louis Riel.

Bonjour!

Le Festival du Voyageur, ce temps de la saison où nous sortons nos tuques, nos ceintures fléchées, nos mocassins brodés de perles, nos gros sourires de fêtes Franco-Manitobaines.

Vous serez d'autant plus fiers cette année quand vous entendrez nos artistes, soit Gerry & Ziz, le 100 Nons, Les Louis Boys, Lucille Emond, Roger Collette et nos violoneux, tous les Manitobains participant au Festival avec nous.

Le Festival du Voyageur, c'est la tradition francophone. Le Festival c'est vous, autant que vous y participez! C'est également une occasion de resserrer les liens de familles, en participant avec eux aux activités du Festival. Il y a toujours de nombreuses choses à voir et plusieurs places à visiter au Festival du Voyageur.

Comme vous avez déjà pu le voir, les bancs de neige du Parc Provencher se font défigurés et transformés en un labyrinthe qui sera muni d'environ 3,000 sapins, de plusieurs sculptures de glace, et d'une tourelle d'observation. Les jeux du "Midway" seront là également pour divertir la famille entière.

Le canal du détournement des eaux, chemin Ste-Marie, près de St-Norbert, sera la scène de courses passionnantes les 23 et 24 février. Il s'agira de courses de chiens attelés, organisées dans le cadre du Festival du Voyageur. Les prix seront de $20.00 à $500.00, dépendant de la durée de la course.

Les courses débuteront à 10h00 du matin. Les règlements observés sont ceux de LISDRA. La date limite pour s'inscrire : le 18 février.

Responsable : M. Kenneth V. Weagle, R.R. No 2, Lorette, Manitoba

Ne laissez pas le froid vous empêcher d'aller voir ces courses. Il y a amplement de place pour le stationnement le long du canal, et vous serez bien au chaud dans votre voiture.

Nous acceptons encore des inscriptions de jolies jeunes demoiselles, qui désirent participer au concours de la Reine, et des inscriptions au concours de sculptures sur glace.

Venez participer cette année, car ce Festival, c'est le vôtre!

ACTIVITÉS AU C.C.F

LE 100 NONS

ATELIERS DE BOITES A CHANSONS

– Au cours des Rallyes-Jeunesse de la SFM (Les dates et les endroits où ils seront organisés figurent dans la rubrique "La SFM vous informe").

– Service "De A à Z": Le Cent Nons explique comment monter une boîte à chansons (Publicité, musique, technique, décors et réception, présentation).

FESTIVAL DE BOITES A CHANSONS

Permettent à tous les jeunes de s'exprimer en français par la chanson tout en participant à une compétition provinciale, le but étant la formation de l'individu.

COURS DEBUTANT PROCHAINEMENT

Improvisation (détente, mouvement) avec Jean-Guy Roy. Présentation sur scène (présence, gestes, technique vocale, pause de voix) avec Pierrette Lachance.

ENTRAINEMENT DES TECHNICIENS

Prise de son et éclairages.

ORGANISATION DE SPECTACLES

Les membres y trouvent l'occasion de mettre à l'épreuve du public l'expérience acquise.

Renseignements : Louis Dubé – 247-4278
Monique Gauthier – 233-5723

MÉLO-MANI

A) MELO-MANI REGIONAUX

Un Mélo-Mani est une rencontre de choristes d'une durée de 2 ou 3 jours. Les choristes se divisent en ateliers et 3 ou 4 chefs de choeur leur enseignent plusieurs chansons, ordinairement harmonisées à 4 voix mixtes. Débutant à zéro le samedi matin, les choristes donnent un concert au public le dimanche soir. La musique exécutée comprend normalement du folklore, de la chanson moderne, de la musique classique. Toute personne d'expression française qui aime à chanter peut participer. Les participants dans les ateliers "adultes" sont de 13 à 80 ans, donc, pas d'écart des générations. Cette année, on ajoutera aussi des ateliers pour enfants d'âge scolaire dans les régions qui le désirent. Les ateliers pour enfants comprennent d'autres disciplines complémentaires au chant choral, telles que la danse, les arts plastiques, etc. On espère une participation totale d'environ 2,000 choristes aux Mélo-Mani régionaux, ainsi qu'une assistance d'environ 3,000 personnes aux divers concerts. La programmation prévue pour 1974 est la suivante :

1)	9 - 10 février	"La Rouge"	à St-Malo	(3e ren. an.)
2)	2 - 3 mars	"Cheval Blanc"	à St-Laurent	(2e ren. an.)
3)	mi-avril	"St-Lazare"	à St-Lazare	(2e ren. an.)
4)	11 - 12 mai	"La Montagne"	à St-Claude	(3e ren. an.)
5)	mi-juin	"Ste-Rose/laurier"	à Laurier	(2e ren. an.)
6)	21 - 22 septembre	nouvelle région	à St-Georges	(1ère ren. an.)
7)	12 - 13 octobre	"La Seine"	à Lorette	(3e ren. an.)

B) MELO-MANI PROVINCIAL : 15, 16 et 17 novembre au Centre Culturel Franco-Manitobain. Cette rencontre culmine nos activités de l'année. On y attend de 500 à 600 participants. Trois chefs invités viendront de l'extérieur de la province.

C) ATELIERS DE MUSIQUE DE MELO-MANI

A ces ateliers, sont offerts des cours de solfège, de culture vocale, d'accompagnement au piano et à la guitare, ainsi qu'un cours de direction musicale. Ces cours ont lieu tous les samedis après-midi, de 13h00 à 1600 de janvier à avril et de septembre à décembre au Centre Culturel Franco-Manitobain, sauf quand il y a un Mélo-Mani.

Des cours de piano privés seront probablement organisés le samedi matin au coût de $2.50 par demi-heure.

Tarifs des cours de musique :
Participants: enfants – .50c par cours
juniors – .50c par cours
adultes – $1.00 par cours
(maximum de $2.00 par session)

Pour plus d'information, s'adresser à Mme Monique Hébert ou Mlle Juliette Le Gal au CCFM : 233-5573.

D) JOURNEES CHANTANTES

Sur invitation des écoles, les ateliers sont prêts à continuer ce programme débuté l'an passé. Aucune programmation n'a encore été déterminée. Pour plus d'information, s'adresser au secrétariat de Mélo-Mani au CCFM à 233-5573.

E) CHORALIES INTERNATIONALES à Vaison-la-Romaine en France – août 1974 :

L'an passé, plus de cent Manitobains ont participé aux Choralies Internationales à Edmonton et Banff. Nous espérons que cette année nous aurons une forte représentation à Vaison-la-Romaine en France. Mélo-Mani travaille de concert avec l'Alliance Chorale Canadienne afin d'obtenir des subventions pour aider les choristes manitobains à participer aux Choralies.

F) STAGE A FORT FRANCIS, ONTARIO – LES 29, 30 et 31 mars 1974 :

Mélo-Mani a reçu une invitation du Frère Etienne Aubry pour faire un stage à Fort Francis, Ontario, afin de sensibiliser cette région au verbe français. Nous avons fait un stage semblable à Regina l'an passé. Le départ se fera en autobus le vendredi 29 mars et le retour, après le concert dimanche soir 31 mars. Pour plus de renseignements, s'adresser au secrétariat de Mélo-Mani à 233-5573 ou à Marie Fournier à 233-4951.

G) MUSICOTHEQUE

Plusieurs milliers de partitions sont à vendre à des prix raisonnables (Chanson populaire, folklore, classique, spirituals et musique sacrée).

CONTACTS MELO-MANI :

AU CCFM
Mlle Gilberte Saurette, secrétaire 233-2464
Mlle Juliette Le Gal, animatrice 247-4462

DANS LES REGIONS

LA ROUGE
Mme Carmen La Roche, Saint-Malo 347-5276

LA MONTAGNE
M. Guy Lacroix, Somerset 744-2738

LA SEINE
Mlle Colette Dubois, Lorette 878-2717

CHEVAL BLANC
Mme Gertrude Arnal, Fannystelle 436-2606

STE-ROSE / ST-LAZARE
M. Lucien Guillias, Sainte-Rose 447-2606

LES ATELIERS DE MUSIQUE DE MÉLO-MANI

Les "Ateliers" sont ouverts chaque samedi après-midi de 1h00 à 4h00. Toute personne intéressée peut s'y inscrire au début d'un semestre en appelant l'administratrice des "Ateliers" au 233-5573.

Plusieurs cours y sont offerts:
4 cours de solfège tous à différents niveaux.
1 cours d'accompagnement de piano.
1 cours d'accompagnement à la guitare.
1 cours de direction – de gestique – de chorale.
1 cours de culture vocale.

Les Ateliers ont à leur service 6 professeurs qui ont bien voulu mettre leurs talents à la disposition du public:
Le Rév. Père Caron – 1 cours de solfège aux jeunes de 8 à 10 ans (1h à 2h).
Révérende Sr Agathe Dorge – 1 cours de solfège aux 13 ans (1h à 2h).
Mlle Lucille Patenaude – 1 cours de solfège aux adultes possédant certaines connaissances musicales. (1h à 2h).
M. Marcien Ferland – 1 cours de solfège aux adultes sans connaissances musicales (1h à 2h).
Mme Rolande Garnier – 1 cours de culture vocale pour tous (2h à 3h).
M. Norman Lavergne – 1 cours d'accompagnement à la guitare (2h à 3h).
M. Marcien Ferland – 1 cours de direction de chorale (3h à 4h).
Révérende Sr Agathe Dorge – 1 cours d'accompagnement au piano (2h à 3h).

Le coût de ces cours est minime :

.50c par enfant par samedi
par cours.

Maximum de $1.00 par samedi pour 3 cours.
Maximum de $1.50 pour tous les enfants d'une même famille pour un cours.
$1.00 par adulte par samedi
par cours
Maximum de $2.00 pour 3 cours par samedi
.50c par étudiant par samedi
par cours
Maximum de $1.00 pour 3 cours par samedi

Il est très possible que d'ici peu, les Ateliers offrent des leçons privées de piano.

M.: QUI, QUE, QUOI?

LA CHORALE DES INTRÉPIDES

La Chorale animera la première soirée officielle du Festival du Voyageur, le 1er février. Il s'agira d'une veillée sociale au Gymnase Holy Cross, 200, rue Dubuc.

Outre les cérémonies d'ouverture, la Chorale se propose une tournée dans les Centres ruraux, ainsi qu'un concert à St-Boniface au mois d'avril.

La Chorale des Intrépides exécute des pièces anciennes et modernes, et puise largement dans le répertoire classique et folklorique.

Pour en faire partie, il faut avoir le goût et l'amour de la musique et se présenter aux auditions, AU DEBUT DE SEPTEMBRE. De plus, un "intrépide doit pouvoir braver toutes les intempéries pour se rendre aux répétitions chaque vendredi soir, de septembre à mai. Mais il est récompensé de ses efforts d'assiduité, car la joie qui règne dans la chorale est de notoriété publique".

Hélène Martin, présidente – 943-5011
Marcien Ferland, directeur – 253-4175
Gilberte Proteau (Rel. Pub. du CCFM) – 233-4951

LES GAIS MANITOBAINS

Les activités des Gais Manitobains sont centrées sur la Danse Folklorique Canadienne Française.

Les ateliers de danse ont lieu chaque mercredi à 19h30. L'équipe d'animation se voue plus spécialement à l'organisation de soirées sociales (SASS – Service d'Animation de Soirées Sociales).

Des cours seront probablement organisés pour les enfants, mais cela reste à déterminer.

Pour se renseigner ou faire acte de candidature, il faut appeler le 233-0470.

CINÉ-OUEST MODULE MANITOBA

Organisation jeune par son implantation et ses membres, vouée à la production de documents audio-visuels et de films et à la vulgarisation de ces méthodes, Ciné-Ouest a des "modules" dans les quatre provinces de l'Ouest. Un atelier d'initiation a déjà été organisé lors d'une fin de semaine dans l'ancien Centre Culturel de Saint-Boniface. Ciné-Ouest aura un bureau et tiendra une permanence dans le Centre.

ACTIVITES :
- Réalisation de films 16 mm.
- Enregistrement Vidéo.
- Magnétoscope.
- Montage.
- Emissions de TV communautaire.

Contacter Richard Simoens ou Pierre Monnin – 233-1364.

ATELIER DES ARTS ET METIERS

Le 28 juin 1973, l'Atelier des Arts et Métiers se forma en comité qui nomma son exécutif.

Depuis le 1er octobre, il organise des cours de dessin et de peinture pour adultes et enfants, ainsi que des cours de poterie et de céramique.

Les professeurs de dessin et peinture sont M. Fernand Lanthier et Mme Hélène Lemay, tandis que M. Pierre Labelle enseigne la poterie.

C'est l'atelier des arts et métiers qui a organisé l'exposition des peintures de Mme Pauline Boutal ainsi que l'exposition d'artisanat à l'occasion de l'inauguration du CCFM.

Les prochains cours seront annoncés dans les journaux et à la radio.

Le CCFM à travers les discours inauguraux

"(...) C'est là un témoignage important et tangible de la collaboration étroite qui existe entre les différents niveaux de gouvernement en vue de la réalisation d'un rêve, d'aspiration et de projets qui sont vôtre depuis longtemps. (...)")

Edward Schreyer,
Premier Ministre
du Manitoba

"(...) Il (le gouvernement fédéral) ne s'attend pas à des remerciements; car audelà de ce type de considération "mondaine", si vous me permettez l'expression le gouvernement fédéral retire des bénéfices de ses investissements sur un plan plus fondamental, qui réside dans la réalité d'un principe politique prioritaire: un Canada où les majorités respectent non seulement le droit linguistique de la minorité officielle mais, permettent aussi la survie et l'épanouissement culturel de cette même minorité. (...) Il est à souhaiter qu'il (le CCFM) soit un foyer de rayonnement qui rejoindra les groupes et les localités de la province, que son rôle de coordination avec les groupes existants permettra à ceux-ci de se développer et de produire davantage, qu'il sera en quelque sorte le catalyseur de la vie culturelle pour l'ensemble de la communauté francophone. C'est donc à vous tous d'investir et de participer activement pour faire rayonner l'oeuvre que nous avons tous collaboré à édifier."

Hugh Faulkner
Secrétaire d'Etat

"...) Finalement, c'est parce que nous sommes conscients que la culture française n'est plus exclusivement nôtre qu'en tant que représentant de la France je suis heureux que vous m'ayez invité à célébrer la naissance officielle du Centre Culturel Franco-Manitobain dont vous pouvez, à juste titre, être tous très fiers."

Marcel Ollivier,
Consul de France
à Winnipeg

"... (...) Demain, puisse notre peuple franco-manitobain tout entier pleinement se rendre compte, faire usage et bénéficier de cet instrument de culture, devenu à notre époque irremplaçable! Puisse-t-il reprendre la tradition, qu'un concept d'Etat-Providence porte à abandonner, de contribuer pécuniairement aux activités du Centre!"

Mgr Maurice Baudoux
Archevêque de St-Boniface

"... (...) à titre de conseiller de ce quartier, j'entretiens encore l'espoir d'obtenir des fonds pour vous aider à rencontrer votre budget d'opération. (...) C'est un bon signe que cette ouverture officielle du Centre ait lieu au début des célébrations du Centenaire de la ville de Winnipeg. On espère que son développement et ses activités culturelles s'avanceront de pair avec l'épanouissement de notre ville, afin qu'à l'avenir on pourra fêter tous nos grands anniversaires ensemble. Nous sommes tous fiers de cet accomplissement."

Robert Bockstael,
Conseiller du Conseil
d'Unicité pour le quartier
Taché

"(...) Le CCFM me fait penser à un grand arbre, qu'on a mis bien du temps à transplanter. Maintenant que nous l'avons, ce grand arbre, allons-nous seulement nous préoccuper de le mieux décorer, de lui donner la meilleure place au soleil, ou allons-nous nous assurer que le terrain environnant nourrit cet arbre d'une sève de vie culturelle franco-manitobaine continuellement renouvelée? Il nous reste, à nous les franco-manitobains, à nous assurer que la vie culturelle de toutes les régions alimente ce Centre. Et alors, il deviendra vraiment, mais alors vraiment, le Centre Culturel de TOUS les franco-manitobains."

Roger Collet
Président en exercice de
la SFM

"... (...) Merci aux grands responsables, le gouvernement fédéral et celui du Manitoba. Merci à la ville de St-Boniface (...) Merci à tous ceux qui ont conçu le projet, élaboré les plans et devis, fourni les matériaux, construit l'édifice, et plus spécialement à tous les volontaires qui ont donné de leur temps, de leur énergie pour réaliser ce rêve avec toutes les frustrations que cela a apportées. (...) Merci à Radio Canada, à la paroisse pour sa généreuse contribution dès le début, aux Pères Oblats et aux Soeurs des Saints Noms. Merci à M. Desjardins et à M. J.-P. Guay pour leurs efforts constants. Merci aux volontaires du début, aux divers groupes qui ont contribué à faire de cette soirée un succès. Merci au personnel très dévoué. Sachons profiter de ce que nous avons reçu de nos gouvernements. Espérons que cet édifice sera une ruche d'activité, le rendez-vous des francophones de toute la province et une source énergique de culture (...)

C'est votre centre, chers amis. Soyez exigeants en ce qui concerne les services que vous désirez, tout en vous rappelant que votre conseil d'administration, pour le fonctionnement de cet édifice est obligé de quêter des fonds, je dis bien quêter, des trois niveaux de gouvernement. Si vous n'obtenez pas les services que vous désirez, et auxquels vous avez droit, allez frapper aux bons endroits, c'est-à-dire à la porte de vos représentants élus aux divers paliers de gouvernement. (...)."

M. le Juge Alfred Monnin,
Président du Conseil d'Administration du CCFM

(Ces citations sont données dans l'ordre des discours eux-mêmes. NDLR)

CENTRE HOSPITALIER TACHÉ

A l'assemblée annuelle des Dames Auxiliaires du Centre Hospitalier Taché tenue le 23 janvier, les dames suivantes furent élues sur le nouvel exécutif: Présidente, Mlle Thérèse Guay; Présidente sortant de charge, Mme Laurier Régnier; Vice-Présidente, Mlle Léona Desaulniers; Secrétaire, Mme George Grant; Trésorière, Mme Marcel Théoret.

FILMS à la TELE

SAMEDI 2 FÉVRIER
23h00 – CINEMA. "Que la bête meure". Drame réalisé par Claude Chabrol, avec Jean Yanne, Caroline Cellier et Michel Duchaussoy. Dans un village de Bretagne, un enfant est tué par un chauffard. Son père jure de retrouver l'auteur de l'accident et de le tuer. Après, de longues recherches inutiles, il trouve enfin une piste sûre, celle d'un garagiste, homme grossier et cynique que son entourage déteste. (Fr.-it. '69)

DIMANCHE 3 FÉVRIER
00h00 – CINE-CLUB. "Les Fraises sauvages". Drame psychologique réalisé par Ingmar Bergman, avec Victor Sjostrom, Ingrid Thulin et Bibi Anderson. Un vieux médecin est hanté par la pensée de sa mort prochaine. Un jour, il part en voyage avec sa bru. C'est l'occasion pour celle-ci de lui dire certaines vérités sur son comportement égoïste envers son entourage. La rencontre de trois jeunes gens et d'un couple désuni, puis une visite à sa vieille mère provoquent, chez le docteur, un afflux de rêveries et de souvenirs. (Suédois '57). Présentation: Normand Harvey.

LUNDI 4 FÉVRIER
24h00 – CINEMA. "Anna". Mélodrame réalisé par Alberto Lattuada, avec Silvana Mangano, Raf Vallone et Jacques Dumesnil. Anna est aimée d'un jeune et riche bourgeois. La veille du mariage, l'amant délaissé provoque le fiancé qui le tue accidentellement. Anna s'enfuit. Recueillie dans un hôpital, elle y prend le voile. Plus tard, elle sera amenée au chevet de son ex-fiancé.

MARDI 5 FÉVRIER
00h00 – CINEMA. "Jour après jour". Drame psychologique réalisé par Alfredo Gianetti, avec Madeleine Robinson, Thomas Millian et Tino Carraro. Perturbations apportées dans la vie d'une famille par la présence d'un déséquilibré. (It.)

MERCREDI 6 FÉVRIER
19h30 – "Papa longues jambes". (version française de "Daddy Long-Legs"). Un multimillionnaire américain en mission en France s'intéresse au sort d'une jeune orpheline qu'il amène aux Etats-Unis pour parfaire son éducation. En vedette: Fred Astaire, Leslie Caron et Terry Moore. (Am. 1954)

JEUDI 7 FÉVRIER
19h30 – LES GRANDS FILMS "La Maison sous les arbres". Drame policier réalisé par René Clément, avec Faye Dunaway, Frank Langella et Barbara Parkins. Un couple d'Américains vivent à Paris avec leurs deux enfants. Lui, écrivain scientifique, est l'objet de sollicitations pressantes de la part de gens qui veulent le forcer à travailler pour eux. Elle, gardée en dehors de ces préoccupations, est sujette à des troubles d'ordre psychologique. Un jour, les enfants disparaissent. La police, mise au courant, soupçonne la mère de les avoir noyés. (Fr.-it. '71)
00h00 – "Les Espions". En vedette: Robert Culp et Bill Cosby. "Rêves de gloire. Robinson et Scott ont pour mission de suivre le général Ortiz partout où il se trouvera.

VENDREDI 8 FÉVRIER
24h00 – CINEMA. "L'Etrangleur". Drame psychologique écrit et réalisé par Paul Vecchiali, avec Jacques Perrin, Julien Guiomar, Eva Simonet et Paul Barge. Un jeune homme a été témoin dans son enfance du meurtre d'une femme par un étrangleur. Parvenu à l'âge adulte, il se met lui-même à tuer des femmes seules avec une écharpe d'enfant. A son insu, un homme le suit dans ses exploits nocturnes et dévalise ses victimes. (Fr. '70)



SAMEDI 2 FÉVRIER

8:55 Ouverture et horaire
9:00 Mini-fée
9:30 Yogi et Popotame
10:00 Téléchrome
11:00 Mon ami Ben
11:30 Lassie
12:00 Les héros du samedi
13:00 Les Xe Jeux du Commonwealth
14:00 Le monde en liberté
14:30 Cinéma-jeunesse
16:00 Bagatelle
17:00 X Y Z
17:30 Téléjournal
17:40 Nouvelles du sport
17:50 Politique fédérale
18:00 Le monde merveilleux de Disney
19:00 La soirée du hockey
21:30 Sporthèque
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles du sport
23:00 Cinéma

DIMANCHE 3 FÉVRIER

8:55 Ouverture et horaire
9:00 Grangallo et Petitro
9:30 Le Roi Léo
10:00 Une fleur m'a dit
10:15 Le Jour du Seigneur
11:00 30 Dimanche
11:30 Son et images
12:00 La semaine verte
13:00 D'hier à demain
14:00 Les Xe Jeux du Commonwealth
15:00 L'univers des sports
15:30 L'heure des quilles
16:30 Le français d'aujourd'hui
17:00 5 D
18:00 Politique atout
18:30 Téléjournal
18:40 Nouvelles du sport
18:50 France Panorama
19:00 Quelle famille!
19:30 Les beaux dimanches
21:30 Les beaux dimanches
22:30 La flèche du temps
23:00 Téléjournal
23:15 Sports-dimanche
23:30 Rencontres
00:00 Ciné-Club

LUNDI 4 FÉVRIER

9:10 Ouverture et horaire
9:15 En mouvement
9:30 Les Oraliens
9:45 Les 100 tours de Centour
10:00 Les Chiboukis
10:15 Oum, le dauphin blanc
10:30 Initiation à la décoration intérieure
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Thibaud ou les croisades
12:00 Pépinot
12:30 Boubou
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Les Egrégores
17:00 Daktari
18:00 Cher oncle Bill
18:30 Actualités 24
19:30 Génies en herbe
20:00 Les forges de St-Maurice
20:30 Mont-Joye
21:00 Destination Canada
21:30 Jason King
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles du sport et météo
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

MARDI 5 FÉVRIER

8:40 Ouverture et horaire
8:45 L'agriculteur de demain
9:15 En mouvement
9:30 Les Oraliens
9:45 Les 100 tours de Centour
10:00 Minute Moumoute!
10:15 Les contes de la rive
10:30 Initiation à la décoration intérieure
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Laurel et Hardy
12:00 Francis aux paradis perdus
12:30 Boubou
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Nic et Pic
17:00 Daniel Boone
18:00 Toumaï
18:30 Actualités 24
19:30 La P'tite semaine
20:00 Vedettes en direct
21:00 Rue des Pignons
21:30 Le 60
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles du sport et météo
23:00 Appelez-moi Lise
00:00 Cinéma

MERCREDI 6 FÉVRIER

9:10 Ouverture et horaire
9:15 En mouvement
9:30 Les Oraliens
9:45 Les 100 tours de Centour
10:00 You-Hou
10:15 Contes d'enfants
10:30 Initiation à la décoration intérieure
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Le Comte Yoster a bien l'honneur
12:00 Docteur Dolittle
12:30 Boubou
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Picotine
17:00 Cent filles à marier!
18:00 Docteur Simon Locke
18:30 Actualités 24
19:30 Cinéma
21:30 Sprint
22:00 Au point
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles du sport et météo
23:00 La soirée du hockey

JEUDI 7 FÉVRIER

9:10 Ouverture et horaire
9:15 En mouvement
9:30 Les Oraliens
9:45 Les 100 tours de Centour
10:00 Minute Moumoute!
10:15 Fablio le magicien
10:30 Initiation à la décoration intérieure
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Histoires sans paroles
12:00 Joe 90
12:30 Boubou
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Grujot et Délicat
17:00 La feuille d'érable
18:00 Les chevaux du soleil
18:30 Actualités 24
19:30 Les grands films
21:30 Le travail à la chaîne
22:00 Consommateurs avertis
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles du sport et météo
23:00 Appelez-moi Lise
00:00 Les Espions

VENDREDI 8 FÉVRIER

9:10 Ouverture et horaire
9:15 En mouvement
9:30 Les Oraliens
9:45 Les 100 tours de Centour
10:00 Au jardin de Pierrot
10:15 Tribulle
10:30 Initiation à la décoration intérieure
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 La grande aventure
12:00 Fanfreluche
12:30 Boubou
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'aujourd'hui
14:30 Emission scolaire
16:00 Bobino
16:30 Sol et Gobelet
17:00 Tarzan
18:00 Skippy, le kangourou
18:30 Actualités 24
19:30 Marcus Welby, M.D.
20:30 Hors série
22:00 Dossiers
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles du sport et météo
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma



Un aperçu de quelques émissions à l'antenne de

CBWFT

Semaine du 2 au 8 février 1974

SAMEDI 2 FÉVRIER, 14h30

CINEMA-JEUNESSE

"Les Schtroumps" – film d'aventures belge tiré de la célèbre bande dessinée.

SAMEDI 2 FÉVRIER, 23h00

CINEMA – "Que la bête meure", drame de Claude Chabrol avec Jean Yanne, Caroline Cellier et Michel Duchaussoy (1969).

DIMANCHE 3 FÉVRIER, 19h30

LES BEAUX-DIMANCHES

"A guichet fermé: Folie douce". Comédie de Jean-Jacques Bricaire et Maurice Lasaygues. Une jeune femme accuse son mari de fréquenter des gangsters. Elle entraîne dans une folle aventure un séduisant docteur, prêt à tout pour elle. En vedette: Françoise Faucher, Benoît Girard, Guy Provost, Suzanne Lévesque. Réal.: Bruno Paradis.

JEUDI 7 FÉVRIER, 19h30

LES GRANDS FILMS – "La maison sous les arbres", drame policier de René Clément avec Faye Dunaway, Frank Langella et Barbara Parkins. Les deux enfants d'un écrivain scientifique Américain établi à Paris disparaissent. Leur mère est soupçonnée de les avoir liquidés.

VENDREDI 8 FÉVRIER, 14h30

EMISSION SCOLAIRE

"Le Vieux cheval gris". Pendant les vacances d'été, Lucas s'apitoie sur le sort d'un vieux cheval et, avec ses amis, il lui trouve un gîte. (Hongrie, 1960). Pour les élèves de 5e et 6e années.



JEUDI 31 JANVIER

12:30 INFORMATION AGRICOLE – Tribune libre, composez 956-1690 pour entrer en conversation avec Louis Molin.

14:30 FEU VERT – Invités: Réjean Lamoureux et Fady El-Koury, chanteur libanais; "la petite Jojo" avec Jocelyne Goyette; propos de Robert de Roquebrune.

16:30 UN ARTISTE SE RACONTE – 1ère entrevue de Jean-Paul Nolet avec Stephan Reggiani (fils de Serge). Il parlera en particulier des contacts avec son père et de ses débuts difficiles dans le monde de la chanson.

17:00 ACTUEL-MANITOBA

20:00 PREMIERES – A l'affiche, "Nous irons tous au paradis" de François Moreau.

21:30 JEUX DU COMMONWEALTH

22:03 A CAPPELLA "Les Glenlyn Singers", direction Brian Jackson.

VENDREDI 1er FÉVRIER

9:05 PAS BESOIN DE FRAPPER – Entre autres, une entrevue d'Yves Fortier avec M. Maurice Gauthier dans le cadre de la série "Les gens sympathiques".

14:30 FEU VERT – Invités : Marylène et Lucille Dumont; numéro de Pierre Thériault.

18:00 LE HOCKEY – Les Canadiens de Montréal rencontrent les Flames à Atlanta.

21:30 JEUX DU COMMONWEALTH

22:03 ENTRETIENS – "L'ésotérisne" avec la participation de l'écrivain René Alleau.

SAMEDI 2 FÉVRIER

9:03 LA MUSIQUE ET LES JEUNES – De jeunes invités présentent leur choix de musique classique, à tour de rôle.

12:10 POLITIQUE PROVINCIALE – A la disposition du parti NPD.

16:50 CARNET MONDAIN

20:00 OPERA – Les Contes d'Hoffmann d'Offenbach.

24:08 PREMIERE HEURE – Cette émission remplace désormais Au Fil de la Nuit.

DIMANCHE 3 FÉVRIER

10:05 C'EST DIMANCHE – Emission de musique et chansons avec Germain Massicotte.

23:03 ORCHESTRES CANADIENS – De Winnipeg, concert de l'Orchestre Symphonique, sous la direction de Gamba. L'artiste invitée, le soprano Canadien, Teresa Stratas interprétera des airs d'opéra de Mozart, Puccini, et Strauss. Au programme également la Symphonie No 4, dite Italienne, de Mendelssohn. Réalisation : Bernard Deaville, annonceur : Christian Leroy.

LUNDI 4 FÉVRIER

9:05 PAS BESOIN DE FRAPPER – L'émission sera maintenant animée par Daniel Poulin, il y a en effet eu échange d'animateurs entre CKSB et CBWFT; et Yves Fortier rejoindra les rangs de CBWFT. Aujourd'hui, entrevue avec Léo Rémillard dans le cadre de la série "Les gens sympathiques".

11:05 RADIO-SONDE – L'invité sera Edouard Poitras qui parlera de la nouvelle loi sur le régime des pensions.

12:30 INFORMATION AGRICOLE – Entrevues avec la famille Cancade à Pipestone et l'équipe de Louis Molin.

19:30 SUR TOUTES LES SCENES DU MONDE – "Isabelle" de Pierre Dagenais.

23:30 JAZZ ET BLUES – Place à la musique de Chatman-York, Stan Getz, Mulligan, Peterson et Hampton.

24:03 VIENNE LA NUIT – La vie et l'oeuvre de Haydn.

MARDI 5 FÉVRIER

19:00 LE HOCKEY – Les Canadiens de Montréal rencontrent les Blues à Saint-Louis.

23:30 JAZZ ET BLUES – Interprétations d'Ella Fitzgerald et Joe Williams, Stan Getz, Gerry Mulligan, Oscar Peterson et Lionel Hampton.

MERCREDI 6 FÉVRIER

9:05 PAS BESOIN DE FRAPPER – Entre autres, entrevue de Roland Mahé au sujet du prochain spectacle du CM "Les Vilains".

19:30 LES GRANDS CONCERTS – La demoiselle élue, poème lyrique de Debussy ainsi que l'Air de Lia, extrait de la cantate L'Enfant prodigue du même compositeur, des extraits d'opéra de Gluck et de Berlioz de même que les trois Nocturnes de Debussy sont au programme.

23:30 JAZZ ET BLUES – Interprétations d'Art Tatum, Charlie Parker et Dizzy Gillespie.

PS

PAR CLAUDE DORGE

Puisque tout autour de moi, il semble qu'on ne parle que de ça, j'ai cru apte que j'intitule le PS de cette semaine LE NOUVEAU CENTRE.

Au moment de lire ceci, l'ouverture officielle sera finie, les discours seront déjà oubliés, les politiciens seront de retour dans leurs bastions outayai ou winnipegois, Radio-Canada aura vidé le centre et Lise et Cie sera disparue dans le ciel pour retourner à Montréal.

En plus, dans une semaine, je saurai enfin qui est Pierrette Lachance qui, avec MM. Desjardins, Caron et Paquin, est l'invitée de l'émission "Appelez-Moi Lise". (Elle fait partie de la distribution de "Suzanne et Moi", me dit-on.) Comme je ne suis pas un des fervents de cette émission, je n'en connais rien. Ce qui m'intrigue c'est que vu que l'émission ne s'appelle pas "Pierrette et Moi", je ne comprends pas pourquoi ce n'est pas Suzanne (Jeanson) qui sera l'invitée. A moins que ce soit parce que Pierrette Lachance est québécoise... Et moi qui pensais qu'enfin, par l'entremise d'une émission aussi populaire que "Lise", on pourrait leur montrer à "eux-autres là-bas" qu'ici on a des gens qui sont non seulement intéressants, mais aussi MANITOBAINS. Faut croire que l'homme propose et Radio-Canada dispose. Comme dirait l'autre dans "Brasse et Cuit", ("Oh well. . .").

Bien qu'on nous annonce que Lise et Cie est à St-Boniface pour l'ouverture officielle du Nouveau Centre, "Ici Radio-Canada", la publication du programme de la télévision d'état, nous précise: "De Winnipeg, à l'occasion du centenaire de cette ville".

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu l'entretien avec l'architecte du CCFM, M. Etienne Gaboury, entretien publié dans La Liberté de la semaine dernière. Certaines choses que disait M. Gaboury m'ont porté à réfléchir. Sa réponse aux "accusations" que c'est le CM qui bénéficie le plus du Nouveau Centre était franchement à point. (D'ailleurs, c'est depuis le début que certains dirigeants ont annoncé très souvent que "la salle de théâtre — c'est pas pour le Molière".)

Aussi, je suis d'accord avec M. Gaboury qu'il est malheureux qu'on dut construire des partitions à-la-rapiéçage. Quand on pense que les beaux bureaux d'un centre dit culturel servent à d'autres choses...

Je trouve cela insatisfaisant cependant, qu'on n'ait pas demandé à M. Gaboury ce qui pouvait se faire concernant certains problèmes tel celui du son. On entend par plusieurs endroits du centre la musique du Cent Nons. Ceci veut dire que — comme dans l'ancien centre — quand le Cent Nons est en spectacle ou en répétitions, l'usage d'autres salles, le théâtre, par exemple, est limité. Le soir du vernissage de l'exposition de Mme Boutal, on dut interrompre la cérémonie, car on n'entendait pas parler Mme Boutal. Des matériels miraculeux pourraient peut-être aider, ou encore, pourrait-on tout simplement mettre en pratique la théorie de "La Grande Famille" et demander aux artistes de baisser le volume...

L'exposition des oeuvres de Mme Boutal était très réussie. Bien montée, cette exposition fit preuve de possibilités qu'offrent cette salle d'exposition. Heureusement on n'en a pas fait des bureaux comme il en avait été question un moment.

Il ne reste maintenant qu'à attendre jusqu'au 8 février, alors que le CM présente "Les Vilains" pour voir les possibilités qu'offrent la salle de théâtre...

Tournée des SÉGUINS au Manitoba

La Broquerie	le 6 février
St-Pierre-Jolys	le 7 février
St-Jean-Baptiste	le 8 février
Centre Culturel Franco-Manitobain, salle du 100 Nons	le 9 février
Notre-Dame-de-Lourdes	le 10 février
Collège de St-Boniface	le 12 février
Laurier	le 13 février

Sous l'égide du Conseil Interprovincial pour la diffusion de la culture (CIDC)



Les Séguins

Les Séguins, Marie-Claire et Richard, en tournée au Manitoba grâce au CIDC, offriront aux Manitobains un spectacle de chansons folkloriques de classe à ne pas manquer. Les arrangements à la guitare et l'harmonisation dans leur interprétation genre "blues" sauront vous captiver.

Nécrologie

S. M. JULES-FERNAND

Le mardi matin, 22 janvier, à l'Académie Saint-Joseph, est décédée à l'âge de 73 ans, Soeur M. Jules-Fernand (née Germaine Dostert). Le corps de la défunte fut exposé à l'Académie St-Joseph à partir de mercredi après-midi, 23 janvier jusqu'au jeudi soir. Les prières, récitées le 24 janvier à 7 heures, à la Cathédrale de Saint-Boniface, furent suivies de la messe de Requiem célébrée par l'abbé Fernand Desjardins. Soeur M. Jules-Fernand fut inhumée au cimetière de la rue Archibald le vendredi avant-midi, 25 janvier.

Née à Trois-Rivières, P. Q., le 3 octobre 1900 et orpheline de mère alors qu'elle était en bas âge, Germaine Dostert vint résider au Manitoba avec son père et elle fréquenta l'Ecole du Sacré-Coeur de Winnipeg. Entrée au noviciat des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Hochelaga, Montréal, en 1917, Soeur M. Jules-Fernand prononça ses voeux de religion le 28 octobre 1919. Elle exerça son apostolat d'éducatrice dans plusieurs maisons de sa Congrégation au Manitoba, entre autres à l'Académie Sainte-Marie et à l'école du Sacré-Coeur, à Winnipeg, à St-Jean-Baptiste, à l'Académie Saint-Joseph. On lui confiait surtout les plus jeunes enfants, en particulier ceux du Jardin d'Enfants pour qui elle avait une prédilection.

Un détail demeure unique dans la vie de Soeur Jules-Fernand: jeune religieuse, elle fut le soutien moral de son père, qui, à l'âge de 56 ans, après avoir été veuf deux fois, résolut de consacrer sa vie au Seigneur chez les Trappistes à St-Norbert. A maintes reprises, Soeur Jules-Fernand a encouragé son père, le Frère Jules, à la persévérance dans son nouvel état. Très âgé, il mourut à la Trappe de Saint-Norbert où il avait rendu, par sa dextérité et ses talents variés, d'innombrables services à sa communauté religieuse. Soeur Jules-Fernand avait deux frères, dont l'un était aussi Frère Trappiste, à Mistassini, Lac St-Jean, et qui l'a précédée dans la tombe en 1972.

Lorsque Soeur Jules-Ferdinand se retira de l'enseignement, elle continua quand même une vie très active ne ménageant ni ses forces ni son temps pour se dépenser à l'intérieur de sa communauté. Jusqu'à la fin de sa vie, elle s'est montrée disponible. L'après-midi précédant sa dernière maladie, au début de décembre dernier, elle avait accompagné une compagne aveugle chez le médecin. Puis, au début de la soirée, elle se présenta à l'infirmerie de l'Académie Saint-Joseph où on dut l'aliter immédiatement. Paisible et résignée, elle se prépara à l'ultime rencontre avec ferveur et confiance.

REMERCIEMENTS

Les religieuses de l'Académie Saint-Joseph remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Soeur Jules-Ferdinand par l'offrande de nombreuses prières, messes, fleurs, et par leur présence aux funérailles.

Le dimanche 17 mars 1974

Journée des francophones

†

Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur. (Epître de Paul aux Ephésiens, ch. 5, v. 22)

MOTS CROISÉS

CONCOURS NO 62

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3				■								
4					■		■					
5				■				■		■		■
6							■				■	
7									■			
8			■					■				
9		■				■						
10				■						■		
11					■				■			
12							■					

HORIZONTAL

1 — Lésion d'un tissu qui lui donne l'aspect du foie.
2 — Du verbe étêter. - Anneau de cordage
3 — Au tennis, balle qui touche le filet avant de rouler dans le court. Terrain planté de rosiers
4 — Membrane colorée de l'oeil. - Sans inégalité
5 — Possèdent. Thymus du veau
6 — Enlèveras la vie brutalement Adresse
7 — Personne qui réside dans un autre endroit que son pays d'origine Tête d'une tige de blé
8 — Métal précieux Femme qui a un ou plusieurs enfants Exister
9 — Roue à gorge Ce que vaut une personne, une chose
10 — Terre entourée d'eau. - Docteur de la loi chez les musulmans. - Pron. neutre anglais.
11 — De très petite taille. - Obtenue. - Animal têtu
12 — Pièce de métal, recevant une roue à chacune de ses extrémités. - Passion, goût excessif, pl.

VERTICAL

1 — Composé d'une odeur analogue à celle de l'héliotrope.
2 — Faire un éternuement. - Fatigué, usé.
3 — Qui ont peu d'importance par le nombre. - Titre donné à certains officiers de l'ancien Empire turc.
4 — A Tempo. - Retour du même son à la fin de plusieurs vers. - Nég.
5 — Trois fois. - Assemblage de pièces de bois formant une sorte de plancher sur l'eau.
6 — Prendre un ton ironique. Unite monétaire romaine.
7 — Tamis. - Fils du frère ou de la soeur.
8 — Obtenu. - A Tempo. - Qui a une saveur rude et désagréable.
9 — Oter le lustre, l'éclat. - Roi d'Israel.
10 — Me rendrai. - Extrémité du corps. - Symb. de l'argent.
11 — Espèce de saule dont les rameaux servent à fabriquer des paniers. - Matière cireuse qui recouvre certains fruits.
12 — Venues au monde. - Caractère d'une personne fière, pl.

Ligue de hockey Hanover-Taché

LIGUE DE HOCKEY "HANOVER TACHÉ"

DIVISION SUD: ÉQUIPES	P.J.	G.	P.	A.	B.P.	B.C	PTS	PIM
Warriors de St-Malo	11	9	2	0	98	36	18	316
Otterburne/St-Pierre Beavers	11	7	3	3	46	40	15	181
Red Wings de Grunthal	11	7	3	1	64	49	15	241
Braves de St-Pierre	12	6	4	2	58	68	14	225
Alouettes de La Broquerie	10	3	7	0	37	69	6	277
DIVISION NORD: ÉQUIPES:								
Mohawks de Mitchell	10	8	2	0	71	31	16	251
Clippers de Niverville	10	4	6	0	60	44	8	194
Elks de Ile-des-Chênes	11	4	6	0	46	61	8	209
Comètes de Lorette	10	3	6	1	44	64	7	299
Dutchmen de Landmark	10	2	6	2	31	66	6	212
Saints de Richer	10	1	8	1	56	83	3	253

DERNIERS RÉSULTATS

3 jan.	Otterburne/St-Pierre	7	Richer	6
6 jan.	Lorette	5	Richer	5
10 jan.	St-Pierre	9	Lorette	8
12 jan.	St-Malo	6	Grunthal	2
12 jan.	Richer	12	Ile-des-Chênes	6
12 jan.	Lorette	6	Otterburne/St-Pierre	2
14 jan.	Otterburne/St-Pierre	6	Niverville	4
15 jan.	Grunthal	4	Landmark	4
15 jan.	La Broquerie	4	Mitchell	3
15 jan.	Ile-des-Chênes	9	St-Pierre	3
17 jan.	Lorette	5	Niverville	4
17 jan.	Ile-des-Chênes	5	St-Malo	3
18 jan.	St-Pierre	8	Grunthal	7

MOYENNE: GARDIENS DE BUT	ÉQUIPE	P.J.	B.C.	B.	MOY.
H. Dueck, H. Froese, K. Romaniuk	Mitchell	10	31	1	3.1
R. Tétreault, L. Lafrance	St-Malo	11	36	0	3.2
Roger Musick	Ott/St-Pierre	11	40	0	3.6
A. Delorme, B. Bremaud	Niverville	10	44	0	4.4
A. Morrissette, N. Schellenberg	Grunthal	11	49	0	4.4

L.H.H.T. MEILLEURS COMPTEURS

NOM:	ÉQUIPE	P.J.	B.	A.	PTS	M.E.P.
Art Coulombe	St-Malo	11	30	19	49	19
Gerry Preteau	St-Malo	10	14	25	39	36
Pete Peters	Mitchell	10	17	16	33	10
Larry Gagné	St-Pierre	11	12	19	31	6
Garry Neufeld	Mitchell	9	12	18	30	14
Henri Coulombe	St-Malo	11	8	20	28	14
Albert Chaput	Richer	10	13	14	27	31
George Kornelson	Mitchell	10	12	15	27	16
Denis Côté	Niverville	10	19	7	26	6
Doug Baldwin	Ott/St-Pierre	11	12	13	25	21
Eugene Ritchot	St-Pierre	12	8	17	25	30
Clare Braun	Niverville	10	7	14	21	12
Marcel Leclaire	Ile-des-Chênes	11	16	5	21	23
Omer Fontaine	St-Pierre	12	9	12	21	2
Gerry Valois	St-Pierre	12	11	9	20	4

Le Petit Coin

J'aimerais bien que
tu viennes avec moi...
C'est amusant...

Bicolo



GAGNANTS du Concours du Centre Culturel Franco-Manitobain.

Le tirage a eu lieu au Centre Culturel et fut fait par le Juge Alfred Monnin. Plusieurs de mes amis étaient présents.

1er Prix "MA PREMIERE ENCYCLOPEDIE" (6 volumes)
JEAN-C. GAGNON, 8 ans
La Broquerie, Manitoba

2e Prix ALBUM DE DISQUES
GISELE RACINE, 13 ans
Lorette, Manitoba

3e Prix ALBUM DE DISQUES
GERALD MASSINON, 10 ans
Haywood, Manitoba

4e Prix ALBUM DE DISQUES
MAURICE GAGNON, 6 ans
La Broquerie, Manitoba

5e Prix ALBUM DE DISQUES
RHEAL DELAQUIS, 14 ans
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

GAGNANTS de "Prix spéciaux" offferts par les Comités Culturels de la Province.

RÉGIONS	GAGNANTS	
Notre-Dame-de-Lourdes	Vivianne Julien	8 ans
Sainte-Rose-du-Lac	Michelle Tardif	11 ans
Montcalm (St-Jean, Letellier, St-Joseph)	Aurèle Houle	11 ans
	Marielle Lafond	10 ans
Aubigny, Sainte-Agathe	Cécile Dumesnil	
Somerset	Suzanne Lussier	14 ans
Laurier	Suzanne Saquet	
Sainte-Anne	Louise Desrosiers	9 ans
Saint-Pierre	Cécile Gagnon	11 ans

Bravo aux gagnants et merci aux participants -- Plus de 400.

BICOLO



CONCOURS

Si tu as 6 ans et moins colorie ces petits animaux. Tu pourras gagner de beaux prix.

Remplis ce coupon et envoie-le avec ton concours.

NOM - ____________________

ADRESSE - ____________________

____

AGE - ____________________

NO DE MEMBRE ____________________

Le concours se termine le 15 février. Fais vite!



1. UN CHAT

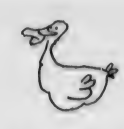
2. UN ÉLÉPHANT

3. UN CHIEN

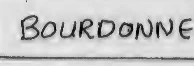


4. UN LAPIN











L'ÂNE

LE RENARD

L'ÉLÉPHANT

BRAÎT

BARRIT

BÊLE

NASILLE

GLAPIT

SAURAIS-TU IDENTIFIER L'ANIMAL À SON CRI ???

Réponse : L'abeille bourdonne, - la brebis bêle, - le canard nasille, - l'âne brait, - le renard glapit, - l'éléphant barrit.

ANIMAL PRÉVOYANT



UN PETIT ANIMAL DE LA TAILLE ET DE LA FORME D'UN COCHON D'INDE, LE PIKA, (OU DAMAN, OU CONY, OU ENCORE CONEY) FAIT CHAQUE ANNÉE SA RÉCOLTE... EN EFFET, IL SE NOURRIT DE PLANTES QU'IL COUPE, FAIT SÉCHER (COMME DU FOIN), PUIS CACHE SOUS DES ROCHES OU DES BOUTS DE BOIS POUR LES GARDER.

Cher Bicolo,

Je viens vous dire un gros gros merci pour la belle montre-bracelet que je viens de recevoir. Je suis bien contente car avant je n'en avais pas.

Diane Sorin,
Ste-Agathe, Manitoba

Cher Bicolo,

J'ai reçu votre joli cadeau. Merci beaucoup, il va me tenir occupé durant les vacances de Noël. Je vous souhaite un joyeux Noël et une Bonne, Heureuse et Sainte Année.

D'une amie,
Joceline Cournoyer,
Lorette, Manitoba

J'aime Bicolo,

J'aime Bicolo parce qu'il y a du plaisir de toutes sortes; des mots croisés, des dessins, des histoires, des farces, etc. Maintenant je suis heureuse d'être membre de ton club. Comme tu sais tous mes amis te connaissent. Aujourd'hui j'ai fait des mots croisés avec les mots chameau, enfant, désert, fête, janvier, Jésus est né Bicolo! Moi je le sais!

Nicole Gautron,
530, rue Ritchot,
St-Boniface, Man.
No : 1477

LE VENDEUR : " CETTE MACHINE EST MERVEILLEUSE. ELLE VA FAIRE LA MOITIÉ DE VOTRE TRAVAIL. "
DAME : " PARFAIT. J'EN PRENDS DEUX. "

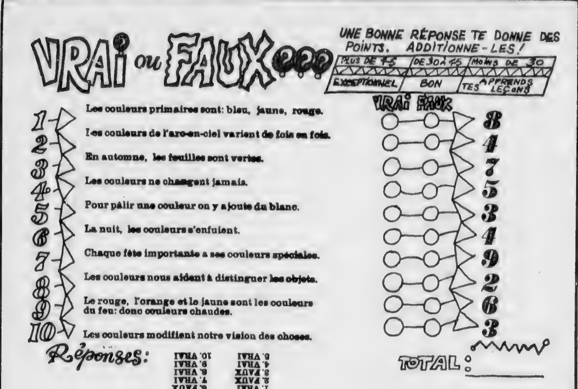


BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

1644 Raynald Brunel, Altamont, Man.
1645 Rosaline Rocher, St-Lupicin, Man.
1646 Annette Comte, St-Lupicin, Man.
1647 Denis Lecuyer, St-Vital, Man.
1648 Denis Carrière Jr., St-Laurent, Man.
1649 Brigitte Dedieu, St-Claude, Man.
1650 Denis Saurlet, St-Boniface, Man.
1651 Robert Saurlet, St-Boniface, Man.
1652 Marc Saurlet, St-Boniface, Man.
1653 René Saurlet, St-Boniface, Man.
1654 Claude Hamonic, St-Malo, Man.
1655 Robert Normandeau, La Broquerie, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 842 — Isabelle Divorne, 6 ans
Saint-Lazare, Manitoba

" N'oublie pas le nouveau concours du Mot Mystère paru la semaine dernière. Envoie ta réponse avant le 8 février " Bicolo



ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________________

Ville: ____________________

Age: __________ Grade: __________

suite de la page 4

re, M. le Curé rectifiait l'erreur en la mettant sur mon dos, en me l'attribuant, ce qui n'allait pas du tout. Et ce n'est pas la seule fois que vous avez ainsi changé la classification d'un film. En plus de cela, il vous est arrivé de faire écrire: "No information available", alors que j'aurais pu vous la communiquer si vous vous étiez adressés à moi...

Dernièrement, non satisfaits de servir à vos coparoissiens une publicité remarquable par son manque d'exactitude et par ses entorses à la vérité, vous laissez croire, dans ces annonces dont vous avez pris "l'entière responsabilité", que le propriétaire du théâtre n'est plus chrétien et que son théâtre est un lieu de rendez-vous équivoque. Quand vous écrivez: "Should not be encouraged or seen by Christians" au sujet de "The Nightcomers", vous laissez clairement entendre que le théâtre n'est pas mieux administré par le catholique actuel qu'il ne le serait par un homme sans principes. A propos, ça me vient ici à la pensée: qui vous a autorisés à permettre à M. le Curé Bouvier, au sujet du film "Showdown"... le seul au sujet duquel ce dernier m'a appelé... de changer la cote du film? Le théâtre l'avait coté 'MATURE', d'après le bureau de classement officiel du Manitoba; le bulletin en a fait "For General Patronage". Vous êtes-vous avisés de songer au procès d'intention que l'on m'aurait fait si moi j'avais modifié cette cote? Y aurait-il deux poids deux mesures? Ou bien y a-t-il des personnes qui se placent carrément au-dessus des règlements comme ils négligent de se mettre franchement du côté de la vérité dans leur publicité?

A tout événement, après avoir assuré moi-même, depuis 24 ans déjà, la programmation des films à St-Pierre, souvent au détriment des profits, sous quatre curés, fréquemment consultés du reste et avec lesquels j'ai toujours collaboré de mon mieux en quantité de domaines, notamment pendant plus de sept ans avec M. Bouvier, qui, soit dit en passant, pendant ces sept années a assisté régulièrement et gratuitement à nos films sans jamais m'adresser la moindre remontrance au sujet des cotes morales et sans jamais critiquer mon choix de films ni mettre le moindrement en doute ma réputation ni celle de mon épouse voici que, soudainement, pour la première fois, notre intégrité est mise en question. Avouez qu'après avoir passé sa vie entière dans notre paroisse, si le propriétaire du théâtre ne méritait pas la canonisation, il ne méritait certes pas la condamnation.

C'est justement cela qui arrive. En effet, sous prétexte de fournir de l'information dans le bulletin paroissial, vous avez diminué la confiance des adultes en les propriétaires-gérants, vous avez porté atteinte à leur réputation, créé le froid entre leurs amis de toujours, et même introduit du désaccord dans des foyers où des parents menacent de ne plus laisser leurs enfants venir au théâtre. Vous n'ignorez certes pas que c'est depuis le 7 octobre que la santé de mon épouse a été gravement compromise, et je ne vois pas où j'irais en chercher ailleurs la cause.

Comment établir avec précision le motif précis de ce déclenchement d'hostilité de votre part dans le bulletin paroissial? Serait-ce l'avènement de films canadiens-français à St-Pierre? Car il y a à tout le moins coincidence entre ce fait et celui assez évident que vous n'avez jamais fourni le moindre renseignement sur ces films.

Un autre point me chicote: lors de l'assemblée mensuelle de novembre, alors que vous vous proposiez de laisser tomber du bulletin la page consacrée aux films, "jusqu'à ce qu'une consultation ait lieu entre le curé et le gérant du Cinéma Jolys", M. Bouvier vous a répondu que cela n'était pas nécessaire puisque déjà il avait rencontré M. Turenne avant de commencer cette publication. Or, je ne crois pas qu'il ait jamais été question d'une telle rencontre, et encore moins qu'elle ait eu lieu. Quand nous avons pris connaissance de ce premier bulletin, celui-ci était déjà entre les mains des paroissiens.

Il est vrai qu'à venir jusqu'à il y a trois ans, le théâtre n'avait jamais modifié sa politique en ce qui concerne le choix des films qui y étaient programmés. Il advint alors ceci: la quantité de films portant la cote "générale" a substantiellement diminué. Le gérant, selon son habitude, a alors consulté M. Bouvier, qui avait alors accepté ce nouvel état de choses, et ce dernier continue à être un abonné assidu de notre théâtre. Le gérant n'en a pas moins poursuivi sa politique de prudence et de jugement chrétien.

Quelle est donc cette politique? Elle consiste à adopter la cote de classement telle que préparée par le "Bureau de classement de la province du Manitoba". Siègent, sur ce conseil, son président, le Père John Pungente, jésuite, le Dr Paul L'Heureux et Soeur Maria Prenovault, entre autres. J'ai également toujours tenu compte de la cote établie par la "Catholic Film Newsletter", des Etats-Unis, dont la cote diffère parfois de celle du bureau manitobain et pour cause: c'est que ce conseil américain se fait dérouler les films avant que ces derniers aient subi des coupures; il s'agit donc d'un jugement de films dès leur première parution, et non pas de leur version canadienne. Il faut vous dire que si vous avez vous-mêmes, en main, Messieurs, ladite Catholic Film Newsletter, c'est que c'est moi-même qui l'ai fait connaître à M. le Curé Bouvier.

Sans aucun doute, vous n'aviez pas prévu les effets désastreux qu'allait causer aussi bien à la paroisse toute entière qu'aux Turenne cette publicité malheureuse faite en somme contre un couple de votre propre paroisse. Dites-moi: avant le 7 octobre 1973, mon épouse et moi, avions-nous été un mauvais exemple pour les paroissiens de St-Pierre-Jolys? Qu'est-ce que les Chevaliers de Colomb suggèrent-ils maintenant à Albert et à Yvette Turenne? Vendre le théâtre et prendre le chemin de l'exil? Ou bien le garder, et vous laisser le soin de choisir les films et de "faire oublier" à la paroisse les péchés publics dont Albert et Yvette Turenne se sont rendus coupables DEPUIS TROIS MOIS?

Si ça vous intéressait de savoir ce qu'il peut y avoir de compliqué dans la location d'un seul film ou de toutes autres choses se rapportant à la gérance d'un théâtre, je suis prêt à venir vous en parler en détail à une de vos assemblées régulières ou même à une assemblée spéciale, car ça pourrait être un peu long. Et je vous assure que je répondrais à toutes vos questions aussi bien qu'à toutes les objections qui vous sont venues à l'idée récemment. Nous pourrions nous interroger ensemble sur la responsabilité d'un gérant de théâtre, d'un gérant catholique qui ne songe pas à apostasier, quand il DOIT, par exemple, pour retenir un film consentir à en montrer nombre d'autres auxquels il ne tient absolument pas. Sur la responsabilité aussi des agents publicitaires, qui attirent au théâtre la clientèle en faisant miroiter par leurs annonces le "fruit défendu", lui faisant dès lors poser des gestes qu'elle ne serait pas tentée de poser autrement. Sur le problème enfin de la vente du théâtre; qui s'en portera acquéreur?

Quoique vous décidiez de faire, chers Messieurs, je tiens beaucoup à ce que vous reconnaissiez le sérieux avec lequel le gérant du Cinéma Jolys s'est toujours comporté, avec lequel il a mené ses affaires, alors même que tous les adultes et même les enfants voient à la télévision des films auxquels les réseaux n'accolent pas de cote morale, le gérant du Cinéma Jolys se propose, jusqu'à ce qu'il ait trouvé un acheteur, de mettre en garde les parents contre certains films au moyen de la mention "With parental guidance". Peut-il vraiment faire davantage? Croyez, chers amis, car, pour moi, en dépit de ce qui vient de se produire, vous n'avez cessé de l'être, croyez à ma bonne foi, comme je continue de croire à la vôtre. Si vous trouvez le moyen de rétablir la paix et l'unité dans la paroisse, ayez le courage de le prendre, quoiqu'il puisse vous en coûter.

Votre tout dévoué,
A. Turenne

c.c. à Mgr Maurice Baudoux et Député d'Etat des Chevaliers de Colomb

LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

assureurs

avocats-notaires

MARCOUX, DUREAULT, BÉTOURNAY GUAY
Avocats et Notaires
LEA DUVAL, associée
500 Childs Building
211, av. Portage
Tél. : 942-5263

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et notaires
194 1/2, boul. Provencher
Tél. : 233-1426

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage, Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

SIMONOT & PINEL
Avocats – Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél. : 764-0633

ALAIN J. HOGUE
Avocat et notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2564

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
Apt. 1024 Rotunda Towers,
22, avenue Béliveau,
Winnipeg, Man. R2M 1S6
Téléphone : 256-3047

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

dentistes

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél. : 422-5377
422-5953
R0A 1R0

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

divers

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

Pelland Catering
Traiteurs : mariages, diners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Tél. : 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T3
Timbres en caoutchouc
de poche et bourse
pour bureau, école, maison.

CTC Tél. : 233-2922
CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
Assortiment complet de pièces de rechange
TRAVELAIRE – JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
BARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface - Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

garagistes

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim9h00 a.m. à 6h00 p.m.

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

BRANDON GULF



Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations par mécaniciens qualifiés
lubrification – mise au point
changement d'huile – essence

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus – Réparations
Remorquages

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage – Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André – 256-3340

peintres

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél. : 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL. : 247-3694
Tapisserie – Vinyl
Peinture en tout genre

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage,
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue et
Lunettes ajustées

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

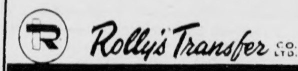
pharmaciens

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de la rue Taché
Tél. : 247-2353

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél : 247-3533
Nous livrons à domicile

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.



85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone : 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

tv-radio

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V.
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

on demande

LA CAISSE POPULAIRE DU PARC WINDSOR
36, chemin Barberry, Parc Windsor
demande
CAISSIÈRE-SECRÉTAIRE BILINGUE
à plein temps
HEURES DE TRAVAIL : approximativement 37 heures par semaine
ENTRÉE EN FONCTION : le plus tôt possible
Téléphonez au gérant
M. Cyrille Durand (entre 9h a.m. et 6h p.m.) au 256-6740

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-MALO

désire embaucher un(e)

LA POSITION :
- Commis caissier assistant au comptable
- Responsable au gérant
- Remplir les fonctions variées de comptabilité nécessaires à l'opération d'une Caisse Populaire
- Education — douzième année complète
- Expérience en comptabilité serait un avantage

AVANCEMENT :
Le (la) candidat(e) recevra un entraînement qui pourrait conduire à des postes supérieurs.

SALAIRES :
- Négociable selon l'expérience et les qualifications

Faites parvenir vos applications par écrit y indiquant votre curriculum vitae.

Caisse Populaire de St-Malo

Denis Maynard, gérant

ON DEMANDE

**Chambre avec pension dans la région de St-Vital – St-Boniface pour un jeune homme de 16 ans bien élevé et honnête.
Pour plus de détails, contactez :**

Mme J. Ferrier
256-7351
entre 9h a.m. et 5h p.m.

ATTENTION

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390

à louer

Logis de 2 pièces meublées. S'adresser à 198, rue Goulet, St-Boniface.
39-893-JNO

Boul. Dollard. Chambre avec facilités de cuisine. Dame de préférence. Composer: 233-2226.
42-929-43 C

Rue Horace. Belle chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour personne responsable ayant un emploi. $55.00 par mois. Composer: 247-6959 ou 247-7794.
43-936-43 C

Logis de 2 chambres à coucher, au 1er étage. Grande cuisine moderne avec poêle et réfrigérateur. Grand salon. Complètement rénové. Soubassement avec chambre à coucher. Garage. Libre: 1er mars. Composer: 233-6585.
42-925-43 C

Appartement moderne de 5 pièces au 2e étage. Tapis mur à mur au salon. Réfrigérateur et cuisinière. Stationnement et facilités de lavage. Pour personnes tranquilles et responsables. Libre: 1er février. $130. par mois. Composer: 256-2266.
40-903-JNO

Chambre avec pension pour jeune homme ou jeune fille. Libre le 1er février. Composer: 233-5629 ou s'adresser au 319, boul. Provencher.
42-919-43C

Grande chambre au 1er étage. Poêle et réfrigérateur inclus. Composer : 247-9625.
40-897-JNO

Logis de 2 pièces complètement meublées. Pour dame ou demoiselle. Composer : 233-1846 après 5 heures.
42-927-43 C

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GÉNÉRALE LTÉE

191, boulevard Dollard

WINNIPEG –
RUE SHERBROOK

Maison de 2 logis, 4 pièces, 2 chambres à coucher chacun. Revenu mensuel: $160.00. Cave à la grandeur. Prix: $15,500 avec $2,500 comptant.

NORWOOD – RUE BRISTOL

Maison de rapport. Logis de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Grande cuisine moderne. Logis de 3 pièces, 1 chambre à coucher. 2 salles de bain. Garage double isolé. Prix : $20,000.

Appeler: A.AYOTTE 233-5845



**REPUTATION ETABLIE ET SERVICE RECONNU AU PREMIER RANG EN AFFAIRES D'IMMEUBLES AU MANITOBA
SEPT BUREAUX A WINNIPEG**

**Ouvre les portes de son septième bureau dans le Grand Winnipeg au
282, route Pembina
453-1106
sous la direction de Hubert Comte
au poste de gérant**

ST-BONIFACE $28,900

Duplex moderne de 2 logis. 3 salles de bain – salle de récréation – grand lot – près de tous les services. Patio – barbecue – système de chauffage double. Appelez Hubert Comte: 453-1106; rés.: 453-1668.

ST-BONIFACE $23,500

Joli bungalow de 3 chambres à coucher – soubassement à la grandeur – grande cuisine et salon. Le tout en très bon état – fraîchement peint. Possession immédiate. Appelez Linda au 453-1106 – rés.: 284-7319.

CENTRE ST-BONIFACE $24,900

Triple résidence – très bon revenu – propre – localité idéale. Appelez Linda au 453-1106 – rés.: 284-7319.

APPELEZ-NOUS POUR TOUS VOS BESOINS EN IMMEUBLES. C'EST A VOTRE AVANTAGE DE FAIRE AFFAIRES AVEC UN COURTIER QUI VOUS OFFRE UN SERVICE COMPLET. JUGEZ PAR VOUS-MEME ! ! !

1 – EVALUATION PRECISE AVEC RESUME
2 – VENTE GARANTIE
3 – PLAN D'ECHANGE
4 – SERVICE D'HYPOTHEQUE
5 – ACHAT (DIRECTE) COMPTANT
6 – REFERENCES NATIONALES
7 – DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL ET COMMERCIAL
8 – CONSTRUCTION A NEUF (SUR SOMMANDE) AVEC CHOIX DE PLAN ET LOCALITE
9 – VENTES DANS TOUS LES DOMAINES: RESIDENTIEL (SIMPLE ET MULTIPLE), COMMERCIAL, AGRICOLE, INDUSTRIEL ET RECREATIF.

NOUS AVONS UNE DEMANDE URGENTE POUR PROPRIETES VARIEES A PROXIMITE DE 25 MILLES DU GRAND WINNIPEG.

ASSUREZ–VOUS D'UN SERVICE PROFESSIONNEL. APPELEZ HUBERT COMTE: 453-1106; rés.: 453-1668.
C'EST UN PLAISIR DE VOUS RENDRE SERVICE.

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE

**invite des demandes pour le poste d'auxiliaire scolaire pour le programme de conversation française (French)
Le travail consiste à diriger :**

1) des conversations en français
2) aider en lecture
3) correction de tests
4) préparation de matériel audio-visuel

**Entrée en fonction immédiatement.
Faire demande au :
Directeur, Ecole Béliveau
296, chemin Speers
Tél. : 256-4361**

à vendre

Grosse quantité de bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3¢ du pied linéaire. "Boxcar decking" : 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50¢ et 75¢ chacun. Des 2 x 4 - 9' nouvellement sciés. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur 70¢ chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutre d'acier et de bois. S'adresser à : Texco Spud Stop Rest. Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél.: 224-1472 ou 222-6137.
28-785-JNO

370 acres de terrain longeant la Rivière Rouge et au-dessus du niveau d'inondation de 1950. idéal pour entreprise laitière. Maison et bâtiments inclus. Composer: 882-2248 Ste-Agathe.
42-918-JNO

St-Malo. Bungalow moderne de 3 chambres à coucher. Sur lot de 60' x 110'. Garage double isolé: 24' x 30'. Situé sur la rue de la grotte. S'adresser à Louis Comeault, St-Malo, ou composer: 347-5274.
43-935-46 C

Vente privée - St-Norbert, rue Lemay. Maison bi-level de 8 pièces, 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Salle de loisirs avec bar. Située sur beau grand lot avec arbres. Doit être visitée pour être appréciée. Possession immédiate. Prix très raisonnable à $27,800. Composer: 247-6006.
43-934-44 C

personnel

ON DEMANDE GARDIENNE D'ENFANTS en échange pour chambre et pension et un salaire de $200 ou plus par mois. Libre les samedis et dimanches Appelez Mme Danis: 253-2102
42-930-43 C

VOTRE ENFANT A-T-IL BESOIN DE LECONS EN MATHEMATIQUES? Si oui, faite appel à une diplômée, avec expérience dans l'enseignement des mathématiques grades 1 à 12. Composer: 247-6290.
42-928-43 C

FOYER REQUIS pour jeune homme ayant des toubles émotifs. Non fumeur ou buveur. Appelez Mme Erickson au 947-1461 ou 284-5894.
43-932-43 C

CHARPENTIER DISPONIBLE pour tous genres de réparations dans les environs de St-Boniface. Composer: 247-4978.
40-900-JNO

DAME DESIRERAIT rencontrer une dame de langue française et d'âge mûr pour converser avec elle. Composer: 783-8710 après 4 heures.
42-921-44C

agents d'immeubles

LOTS À VENDRE

Lorette lots – Huit beaux lots à Lorette, Manitoba. Environ 10 milles de St-Boniface. Service des égouts. Veuillez appeler John Broeska – 774-2483

CANADA PERMANENT TRUST
232, rue Sherbrook

GARDIENNE

On demande une personne responsable pour aider une dame âgée résidente de St-Boniface.
Chambre privée, pension et bon salaire pour une personne compétente.
Veuillez vous adresser à :
Boîte 931, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.

ST-VITAL

Bungalow de 3 chambres à coucher, sous-sol complet, garage. Maison très propre pour seulement $20,900. Nous acceptons les échanges.

ST-BONIFACE

Bon duplex solide dans une région idéale. Possession immédiate disponible. On demande $29,900, mais toute offre sera considérée.

PROPRIETE COMMERCIALE

Terrain de valeur sur la rue Marion. Près de Taché. Petit édifice pour bureau et maison sur propriété. Localité idéale pour entreprise.



CRESTVIEW

Jolie maison à deux niveaux dans un état impeccable. Lot très bien paysagé. 3 chambres à coucher avec tapis mur à mur. Le tout pour seulement $32,900.
Pour visiter, veuillez appeler Harvey Norlen au 247-8824 ou 667-5449.

TRANSCONA

3 chambres à coucher $29,900

Seulement que 4 ans et avec belle salle de récréation. Possession en juin. Complètement paysagé. Toutes les draperies et tous les rideaux inclus. Tapis mur à mur partout.

PARC WINDSOR

Nous avons cinq belles maisons entre $24,900 et $35,000, maintenant disponibles dans la région du Parc Windsor. Pour plus de renseignements, appelez au bureau.



ROGER MOUSSEAU REALTY
SPÉCIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG
ROGER MOUSSEAU, gérant des ventes
577, RUE DES MEURONS — RÉS. : 889-0790 BUR. : 247-8824
SAINT-BONIFACE, MANITOBA — MOBILE 0 JL-62569



NOUS AVONS BESOIN DE FERMES, TERRAINS ET MAISONS DANS TOUTES LES REGIONS DE LA VILLE. SI VOUS DESIREZ ACHETER, VENDRE, OU ECHANGER, VEUILLEZ APPELER ROGER MOUSSEAU. — Bur. : 247-8824 ou Rés. : 889-0790.

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 5¢ le mot. Minimum $1.50 — Chaque insertion supplémentaire: 4¢ le mot. Minimum: $1.00
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre, ou si l'on désire un numéro de boîte.

ST-BONIFACE — Bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet avec grande chambre à coucher supplémentaire. Sur rue très désirable. Comptant requis: $2,500.

ST-BONIFACE — Près du Collège et Cathédrale. Charmant petit bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complètement fini. 2 salles de bain. En très bon état. Garage. Comptant requis: $900.00 prix très raisonnable.

NORWOOD — Tout près école Précieux-Sang. Grand duplex en très bon état. Soubassement complet. Très bon revenu. Chaque logis à de belles grandes pièces, cuisine avec beaucoup d'armoires. Comptant requis: environ $2,000.

PARC WINDSOR TOUT PRES DE LACERTE — Pour type exécutif. Maison bâtie sur commande au-delà de 2,400 pieds carrés. Grande salle à dîner formelle. Cuisine très moderne avec armoire style "Grand Boléro". 4 grandes chambres à coucher. Salon très spacieux. Tapis mur à mur de très bonne qualité. Beaucoup, beaucoup d'extras.

ST-VITAL — Maison de 5 pièces, 2 chambres à coucher. Belle grande salle à manger. Soubassement de bonne grandeur. Près autobus, etc. Plein prix: $14,900. Comptant requis: $700.00.

PAUL'S

LOUIS WENDEN
774-1081

PAUL FOURNIER
256-1520

MAURICE DESROSIERS
888-2487

PAUL GAGNON
256-6538

REALTY LTD

184 1/2, boul. Provencher
247-8861 247-8862

ST-VITAL — Petit bungalow très chic, 5 pièces, 2 chambres à coucher. Grande cuisine avec belles armoires tout à fait neuves. Soubassement complet. Prix : seulement $13,900.

EAST KILDONAN — Rue Trent — Bungalow de 5 pièces, 2 chambres à coucher. En très bon état. Plancher de bois dur, etc. Cave à la grandeur avec chambre à coucher supplémentaire. Garage. Le tout pour $14,900 seulement.

PARC WINDSOR — Près école Lacerte. Charmant bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre à coucher additionnelle au soubassement. En très bon état. Comptant requis: $1,200.

PARC WINDSOR — Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Près école Lacerte, etc. Prix très attrayant. Comptant requis : $2,500

ST-BONIFACE — Joli petit bungalow en très bon état. Stuc et fenêtres toutes saisons. Très belle localité. Plein prix seulement $7,900.

1) Avons besoin urgent de maisons à Norwood, St-Boniface, Parc Windsor, etc. Aussi terrain agricole.
2) Avons plusieurs clients avec argent comptant.
3) Pour service d'évaluation gratis, s'il vous plaît, appelez-nous.

Marion Realty

247-9841

RUE BERTRAND

Maison de 4 chambres à coucher près de l'hôpital St-Boniface. $15,900. Grand lot. $1,500 comptant — $144.00. P.I.T. par mois.

ST-VITAL

Bungalow de 2 chambres à coucher. Lot: 50' x 220'. Garage Prix : $19,500.

RUE RITCHOT

Grande maison sur lot de 80' x 127'. Revenu mensuel de $535.00.

NORWOOD

Duplex. Salle de bain et entrée privées à chaque étage. Garage. Beau lot. Revenu mensuel : $280.00. Prix : $25,500.

PARC WINDSOR

Joli petit bungalow en stuc. 2 chambres à coucher. Garage et lot de 50' x 120'.

RUE LANGEVIN

Grande maison avec revenu mensuel $445.00. Située sur lot de 50' x 127'.

SI VOS ASSURANCES DE PROPRIETE SONT A RENOUVELEE, N'OUBLIEZ PAS QUE LES VALEURS ONT CHANGE DURANT LES TROIS DERNIERES ANNEES — — LES AGENTS FRANCOPHONES DE MARION REALTY VOUS OFFRENT LEUR SERVICE GRATUITEMENT POUR FINS D'ESTIMATION SUR VOS PROPRIETES.

Appelez l'agent de votre choix

Aurèle LEMOINE	256-3091
Maurice PELOQUIN	247-7830
Albert GAUTHIER	257-3187



PLAGE ALBERT

Joli chalet de 3 chambres à coucher. Eau courante, toilette moderne à l'intrieur. Appelez Nap. Gagnon.

ELMWOOD

Belle maison chauffée au gaz. Nouvellement rénovée. Beaucoup de beaux meubles inclus. Garage et "car port" Appelez Nap. Gagnon.

PLAGE ALBERT

Beau grand chalet de 5 chambres à coucher. Salle de toilette et eau courante. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE

Rue Mission. Belle petite maison de 2 chambres à coucher Soubassement complet. Prix total: $10,700. Appelez Nap.



ST-VITAL $19,500

Beau petit bungalow de 2 chambres à coucher. Beau grand lot. Garage. Tapis mur à mur. Comptant requis: $2,000. Appelez Claude.

J'AI DES CLIENTS avec argent comptant pour bungalows de 2 et 3 chambres à coucher à St-Boniface et Norwood. Appelez Nap.



ST-BONIFACE $23,500

Norwood Flats. Beau petit bungalow de 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Garage. Comptant requis: $2,000. Appelez Claude.

LA SALLE

Maison de 3 chambres à coucher. · Garage. Petite écurie. Appelez Claude.



RUE JEANNE-D'ARC

Belle grande maison de 3 logis. Revenu mensuel: $420.00. 2 garages. Fenêtres en aluminium. Entrées privées. Avertisseur d'incendie. Poêle et réfrigérateur dans les 3 logis. Cette maison a été complètement rénovée. Pour visiter, appelez Claude.



ST-VITAL

Joli bungalow de 1 an. 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Allée d'auto en ciment. Appelez Claude.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 257-3883

FIDELITY TRUST

417, Academy Rd.
Tél.: 452-7417

Si vous voulez vendre votre maison nous pouvons arranger un montant comptable.

ST-BONIFACE

Rue Notre-Dame. Duplex avec logis de 3 chambres à coucher au 1er étage et tap . mur à mur au salon. Logis d. 1 chambre à coucher au sous-sol. Beau garage double sur lot de 50' x 120'. Le tout en très bon état. Pour plus d'informations appelez Louis Combot : 247-5918.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Joli bungalow en très bon état. 3 chambres à coucher, demi-cave. Tapis mur à mur dans toutes les pièces excepté la cuisine. Garage isolé. Pour visiter appelez L o u i s Combot : 247-5918.

BOUL. PROVENCHER

Triplex en brique. Logis de 2 chambres à coucher au 1er étage, avec 3e chambre à la cave. Logis de 2 chambres à coucher au 2e et 3e. En très bon état. Tout près du Parc Provencher. Pour plus d'informations, appelez Louis Combot: 247-5918

DES MEURONS $33,000

Bloc appartement de 6 suites. Bon revenu. Location près de toutes commodités. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac 284-0985.

ST-MALO $19,500

Ferme de poules. Capacité: 2,500 poules. Bâtisses en très bon état. Maison moderne de 3 chambres à coucher et garage. Bonne source d'eau. Pour plus de renseignements, appelez Paul Godin: 247-5497 ou Angéline Kirouac: 284-0985.

ST-PIERRE, MAN. — $11,000

Belle grande maison de 3 chambres à coucher située sur grand lot de 75' x 200'. Soubassement à la grandeur. District désirable. Appelez P.G. Godin: 247-5497 o u Angéline Kirouac: 284-0985.

HILL $22,000

Duplex. Entrée privée. 3 logis de 2 chambres à coucher. Nouveau brochage. Bien propre à l'intérieur. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac 284-0985.

Bloc appartement moderne. 4 logis. Entrée privée. Complètement renouvelé. Beaucoup de stationnement. Près d'autobus, école et magasin. Tapis mur à mur dans chaque logis. Location idéale. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac 284-0985.

DANIS REALTY LTD.

519, CH. STE-MARIE, TEL.: 247-8957



BLOC-APPARTEMENTS de 4 logis sur rue St-Jean-Baptiste — Situé dans les environs de l'hôpital St-Boniface — autobus et écoles — Prix: $36,900 — On demande $4,000 comptant — Appelez Mme Danis — Aimé Fillion ou Jeanne D'Auteuil.

MAISON ROULOTTE DE 12' x 60' — 5 pièces — Agée de 1 1/2 an — Cette maison roulotte vous offre un chez-vous très propre et moderne — Appelez Aimé Fillion.

LOT DE 20 ACRES près de la ville — Prix: $8,000 — Appelez Jeanne D'Auteuil.

PROPRIETE SUR RIVIERE ROUGE — 18 acres de terre — "Ranch House" moderne — 4 chambres à coucher — Grande étable avec garage — Belle localité — Seulement 11 milles de St-Norbert sur route 75 — Appelez Jeanne D'Auteuil.

NORWOOD — Bonne maison de famille — 4 chambres à coucher — cave à la grandeur — Près de l'église Précieux-Sang ou Holy Cross — Plein prix: $12,900 — Appelez Réjane Lebecque.

J'AI BESOIN POUR LE PRINTEMPS d'une maison de 1 1/2 étage avec 3 chambres à coucher — Doit être propre — Dans St-Boniface ou Norwood — Appelez Jeanne D'Auteuil.

ST-BONIFACE — 2 chambres à coucher — Nouveau exclusif — Très propre — Grande cuisine — Tapis mur à mur au salon — Pleine cave — Double garage — Tout ceci sur un lot de 50 pieds — Plein prix: $13,900 — Appelez Léo Grouette.

ST-BONIFACE — Bungalow de 2 chambres à coucher — Grande cuisine et grand salon — cave — Garage — Localité tranquille — Appelez Réjanne Lebecque.

RUE BERRY — Joli bungalow de 2 chambres à coucher — Bien organisé pour lavage — Pas de cave — Bon garage — Seulement $800.00 comptant et $145.00 P.I.T. par mois — Appelez Mme Danis.

ON DEMANDE DES MAISONS de 3 chambres à coucher dans les environs de St-Vital — Nous avons de très bons clients qui en cherchent pour possession immédiate et d'autres pour possession durant l'été — Appelez Aline Danis au plus tôt si ça vous intéresse.

ST-VITAL — Nouveau listing — Bungalow moderne de 2 chambres à coucher — avec salle à manger — Tapis mur à mur dans toutes les pièces excepté cuisine et salle de bain — On demande $27,500 — Pour visiter appelez Aimé Fillion.

Maurice DANIS:	253-2102	Jeanne D'AUTEUIL:	233-6104	Réjane LEBECQUE:	247-9461
Aline DANIS:	253-2102	Aimé FILLION:	233-5710	Léo GROUETTE:	233-5507

Service "Multiple Listing"

RALLYE JEUNESSE D'ÉLIE LE 16 JANVIER



A Elie, le 16 janvier. L'atelier de VTR au Rallye Jeunesse a su capter l'attention des étudiants.



L'atelier de poterie avec Rachelle Vigier et Elaine Thompson.

RALLYE JEUNESSE À ST-PIERRE LE 23 JANVIER

Si le Rallye Jeunesse de St-Pierre a été un succès c'est grâce aux quatre représentantes du Conseil Jeunesse Provincial.



De gauche à droite: Rose-Marie Péloquin, Chantal Gosselin, Mariette Curé, Pierrette Laroche.



La Société Franco-Manitobaine en collaboration avec les représentantes du Conseil Jeunesse Provincial et le directeur de l'Institut Collégial de St-Pierre, M. Edmond Lacasse, a réussi une autre journée d'ateliers qui fut fort intéressante pour tous.

Pour vous dire comment ça s'est bien passé, voici quelques photos qui le prouvent. Par exemple, dans l'atelier de poterie, où nous avions au-delà de cinquante jeunes qui participaient. Essayez de vous dire comment ces jeunes ont travaillé, c'est impossible. Aucun mot ne pourrait décrire leur intérêt.

Dans l'atelier de décor intérieur, nous avons fabriqué des lampes, décoré des salons et des chambres en miniatures, fait des "wall hangings" fait des chaises "bean bag" et quoi d'autres encore? Chacun travaillait sans dire un mot. Sans doute que leur chef d'atelier, Louise Lahaie, a su capter leur attention pendant toute la journée. Les voici à l'oeuvre.

Ce ne sont que quelques exemples de ce qui s'est passé à l'Institut Collégial de St-Pierre pendant toute la journée du 23 janvier.

Merci au personnel enseignant et aux représentantes du Conseil Jeunesse.

RALLYE JEUNESSE À POWERVIEW LE 24 JANVIER

Le 24 janvier, la Société Franco-Manitobaine envahit l'école de Powerview pour une journée d'atelier. Vu que c'était une journée de congé et que les étudiants n'étaient pas en classe, on n'a eu qu'environ 50 participants, répartis en trois ateliers dont poterie, danse et boîte à chansons.

Ils n'étaient pas nombreux, mais l'intérêt était d'autant plus fort qu'ils avaient choisi de venir. Tout se déroula très bien, et à la fin pour la plénière nous avons eu une démonstration des chefs-d'oeuvre en glaise, la danse "The Bosa-Nova" et une mini boîte à chansons.

Les professeurs ont démontré beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme. Le support de M. Patenaude a été grandement apprécié.

Tous les jeunes nous ont exprimé le désir de refaire une journée de ce genre avec toute l'école de Powerview.

Nos remerciements les plus sincères à Mlle Mareille Dupont, représentante du Conseil Jeunesse Provincial à Powerview.

RALLYE JEUNESSE A L'INSTITUT COLLEGIAL LOUIS RIEL

Vu les nombreux problèmes administratifs, et autres, tel que le trimestre, il nous sera impossible d'avoir un rallye à l'Institut Collégial Louis Riel.

COURS DE GARDIENS ET GARDIENNES D'ENFANTS

Vous entendez parler des cours de gardiens et gardiennes d'enfants, organisés par la Société Franco-Manitobaine et vous vous demandez pourquoi les jeunes y participeraient?

Voici quelques questions qui vous donnent un aperçu des sujets à discuter :

1 — Qui garde votre milieu? Quel âge ont les gardiennes?
2 — Quels sont les problèmes majeurs que les gardiennes ont à affronter?
3 — Comment un parent décide-t-il de la responsabilité de la gardienne?
4 — Combien de parents laissent les directives aux gardiennes?
5 — Qu'est-ce que la gardienne pense qu'elle devrait savoir pour lui aider à mieux remplir sa fonction?
6 — Les gardiennes arrivent-elles quelques minutes avant l'heure fixée?
7 — Les parents reviennent-ils à l'heure fixée?
8 — Comment les gardiennes retournent-elles chez elles après la soirée?
9 — Quels incidents ou accidents sont déjà arrivés en gardant?
10 — Combien souvent les gardiennes gardent-elles?
11 — Les personnes qui gardent savent-elles où contacter les polices, les pompiers, en cas d'urgence?

Deux de ces cours sont déjà organisés, et si vous êtes intéressés à en avoir un dans votre milieu, laissez-nous le savoir à la S.F.M. (233-4915) ou contactez vos représentants régionaux.

Voici l'information sur les deux cours prévus :

2 février — Parc Windsor — Salle Dussault — 10h à 4 heures.

9 février — Précieux-Sang - 10h à 4 heures — Endroit à déterminer.

La SFM Vous Informe